

Horizons et débats

AZA
8044 Zürich

Hebdomadaire favorisant la pensée indépendante, l'éthique et la responsabilité
Pour le respect et la promotion du droit international, du droit humanitaire et des droits humains

Edition française du journal *Zeit-Fragen*

Reprendre le droit des armes allemand – une stupidité stratégique

par Albert A. Stahel, Institut d'études stratégiques, Wädenswil



Albert A. Stahel
(photo mad)

Tout citoyen ou citoyenne suisse a eu jusqu'à maintenant le droit, c'est-à-dire la liberté, d'acquiescer et de posséder des armes. Ce droit forme la base pour toute demande de permis d'acquisition d'arme. L'initiative, elle, exige l'introduction d'une autre conception du droit. Dans la mesure

où l'initiative serait acceptée, toute personne de nationalité suisse serait tenue, lors d'une demande d'acquisition d'arme, d'apporter la preuve qu'il y a nécessité. Ce type de loi correspond en gros à la loi allemande sur les armes. On assisterait, une fois de plus, à l'abandon de notre propre législation au profit de celle d'un pays étranger. Une loi étrangère remplacerait une loi suisse. Cette volonté des initiateurs n'est pas étonnante, puisque l'initiative fut lancée dans le cadre de la revue *Annabelle*, laquelle, comme on le sait, est dirigée par un rédacteur en chef allemand.

Il n'y a toutefois pas que des questions de droit, mais aussi de stratégie militaire qui poussent à s'opposer à cette initiative. Certes, nous vivons actuellement dans une Europe relativement paisible et sommes entourés de pays pacifiques. Il n'est cependant pas possible de prévoir la situation, ne serait-ce que dans cinq ou dix ans. L'histoire nous a appris que les situations stratégiques peuvent changer rapidement. Qu'on se rappelle l'année 1932. Personne n'envisageait la possibilité d'une guerre. Un an plus tard, *Adolf Hitler* prenait le pouvoir dans le Reich allemand et le danger de guerre fut accru dès la mort du président *Hindenburg*. Finalement, en 1939, Hitler envahit la Pologne.

Certes, aujourd'hui rien ne laisse à penser à une guerre en Europe, qui se trouve intégrée dans l'Alliance atlantique et dans l'Union européenne. L'OTAN repose sur la force militaire et stratégique des États-Unis, lesquels, en tant que puissance hégémonique, sont toutefois en perte de vitesse, du fait de l'endettement et de la crise économique. Cet endettement a grandi suite aux 1000 milliards de dollars engloutis dans les guerres en Irak et en Afghanistan depuis les années 2001 et 2003. Alors qu'on sait que, lorsque les troupes américaines auront quitté l'Irak à la fin de cette année, ce pays



Jeunes citoyennes en route vers le tir fédéral en campagne. «Le fait de détenir son arme à la maison est la marque d'une volonté indéfectible de résistance de notre pays. Cela signifie aussi assurer la capacité de réaction rapide en cas de besoin, dissuadant tout Etat disposé à imposer sa contrainte contre un petit pays. Cela reste valable aussi à l'avenir.» (photo keystone)

deviendra un satellite de l'Iran, il apparaît clairement que la guerre en Afghanistan est perdue. Le retrait prévu des forces américaines d'Afghanistan en 2014 portera un coup sensible au prestige des États-Unis dans le monde, mais en plus sera compris comme une défaite de l'OTAN face aux Talibans. De ce fait, l'OTAN perdra toute crédibilité militaire et donc ne sera plus un rempart. Aux États-Unis, dans les débats militaires, on commence déjà à mettre en doute l'utilité de l'OTAN pour le pays et à en demander le retrait. Ce qui aurait pour résultat non seulement le démantèlement de l'OTAN, mais aussi le retrait américain de l'Europe. Dans ce cas, l'Union européenne – qui est déjà gravement atteinte par la banqueroute de certains de ses pays membres, malgré les injections financières – pourrait perdre sa cohésion.

Quelle serait alors la situation stratégique en Europe? Aujourd'hui, la plupart des pays ont considérablement désarmé. Ce qui est aussi le cas de l'Allemagne. Seules la Grande Bretagne et la France ont encore de quoi inspirer quelque respect sur le plan militaire, surtout grâce à leurs armes nucléaires. Alors que l'Europe désarme, la Russie, dont on se moquait jusqu'ici, réarme. La guerre contre la Géorgie a redonné à la Russie une assurance en ses capacités militaires. Parallèlement, grâce à *Poutine*, elle a repris une influence sur l'Ukraine et l'Asie centrale. Si sa politique du réarmement se poursuit, on peut estimer que d'ici 5 à 10 ans le pays possédera des moyens militaires lui permettant de s'imposer aux États d'Europe centrale et orientale. Ces États, dont fait partie l'Allemagne, n'auront à ce moment-là plus les moyens militaires pour résister aux pressions russes. En tenant compte d'un tel développement tout à fait plausible, il apparaît stratégiquement stupide que la petite Suisse provoque son propre désarmement en acceptant cette initiative, se mettant ainsi volontairement, au niveau des pays européens désarmés. Le fait de détenir son arme à la maison est la marque d'une volonté indéfectible de résistance de notre pays. Cela signifie aussi assu-

rer la capacité de réaction rapide en cas de besoin, dissuadant tout Etat disposé à imposer sa contrainte contre un petit pays. Cela reste valable aussi à l'avenir.

Source: *Aargauer Zeitung* du 25/1/11
(Traduction *Horizons et débats*)

L'OFSP induit en erreur le citoyen de façon scandaleuse

La «Feuille d'information: Suicide par armes à feu»* que l'OFSP (*Office fédéral de la santé publique*) a publié récemment induit en erreur le citoyen de façon scandaleuse. Cette feuille d'information ne résulte pas de recherches scientifiques indépendantes, mais d'une expertise partielle en faveur des initiants de l'initiative sur les armes. Dans sa fonction de membre du comité d'*Ipsilon*, l'auteur, le Dr *Thomas Reisch*, fait partie des initiants de l'initiative. En outre, la feuille d'information de l'OFSP ne résulte pas d'une nouvelle étude mais consiste en un mélange sauvage d'anciennes publications provenant de la plume des tenants de l'initiative prohibitive tels que *Martin Killias*, *Andreas Frei* etc. Les données utilisées sont en contradiction avec la statistique de la criminalité officielle de la police que l'*Office fédéral de la statistique* a publié le 28 décembre 2010.

Cette statistique officielle et ainsi digne de foi met en avant les faits suivants: au cours de la période de 1995 à 2008, le nombre des suicides par armes à feu a diminué de 40% (de 392 à 239) et uniquement 1,5% de tous les suicides ont été commis avec des armes militaires.

Une telle instrumentalisation de l'OFSP et le fait scandaleux d'induire en erreur les citoyens doivent être condamnés avec la plus grande fermeté.

Felix Meier, *Schönenberg ZH*

* Cette feuille d'information est introuvable en français. La version originale en allemand «Faktenblatt: Suizid mit Schusswaffen» se trouve à l'adresse Internet suivante: <http://files.newsnetz.ch/upload/5/2/5261.pdf> [ndt.]

Lettre ouverte à Monsieur de Haller

Justification prétendument scientifique

Monsieur,

Sur recommandation du comité, l'assemblée des délégués de la FMH a soutenu l'initiative pour l'interdiction des armes dans les ménages. Le but en était la promotion de la santé, la justification prétendument scientifique avancée étant que les armes à la maison encouragent le suicide. Les travaux cités d'*Ajdacic-Gross*,¹ de *Killias*,^{2,3} et de *Reisch*⁴ sont tout sauf scientifiques. Ils montrent des parallèles entre le nombre d'armes à domicile et le nombre de suicides par armes à feu. Un comportement parallèle de deux valeurs est tout au plus une raison de faire des recherches approfondies sur les causes de ce phénomène. Des déductions de causes à effets ne sont pas permises. Les travaux cités et beaucoup des données avancées par les partisans de l'initiative n'analysent pas les circonstances de chacun de ces suicides: Sont-ils survenus pendant le service? Ces suicides ont-ils vraiment été commis avec la propre arme militaire? D'autres armes auraient-elles été à disposition? Dans beaucoup de ménages se trouvent des fusils de chasse avec munition, qui peuvent facilement être confondus avec un pistolet ou un fusil militaires. Et finalement: Le nombre de suicides par armes à feu diminue bien que le nombre d'armes à domicile reste stable.

La direction de la FMH s'est occupée d'un sujet purement politique sans consulter la base de l'organisation. Il s'agit du sujet de la sécurité à domicile et de la pos-

sible valeur dissuasive de l'arme à la maison. Comment les citoyens voient-ils le problème de leur propre sécurité à domicile, sachant que justement aux USA, où les armes sont gardées à la maison, les attaques à main armée à domicile sont beaucoup plus rares? Dans le canton frontalier du Tessin les attaques à main armée à domicile sont très rares, tandis que de l'autre côté de la frontière, il y a presque quotidiennement des infractions armées. Le citoyen doit-il rendre son arme tandis que le criminel garde la sienne? Domage: La FMH n'a cette fois pas réalisé qu'elle aurait mieux fait de se taire face à un tel sujet.

Pr Dr Sebastiano Martinoli,
Dr Pio Fontana, Lugano

(Traduction *Horizons et débats*)

Sommaire

L'initiative sur les armes et le système immunitaire politique des médecins

page 2

Cette initiative manque son but

page 3

Privatisation des administrations publiques

page 4

Micheline Calmy-Rey: «Souvenons-nous de ce que nous avons en commun»

page 7

L'initiative sur les armes et le système immunitaire politique des médecins

Stopper la manipulation de la démocratie

me. C'est alarmant que les associations faitières des médecins des psychiatres et des psychothérapeutes prient leurs membres par écrit de faire de la propagande auprès de leurs patients en faveur de l'acceptation de l'initiative. Ceci a eu lieu il y a environ trois semaines et on a également envoyé du matériel de propagande aux cabinets médicaux sans qu'il ait été demandé. Tout cela s'est passé sans qu'il y ait eu auparavant un débat démocratique au sein des associations, mais uniquement par ordre du «chef», s'appelant de Haller comme à la FMH ou autrement.

Si aujourd'hui quelqu'un cherche conseil auprès d'un des ces groupes professionnels, absorbé par un problème de couple, d'éducation ou par un burnout, il obtiendra à part l'aide professionnelle, sans le vouloir, aussi un lavage de cerveau politique. Combien de personnes ce sont, n'est pas encore connu.

Celui qui abuse de personnes en détresse pour des buts politiques enfreint de manière massive au code déontologique de la FMH, de la société de psychiatrie et de psychothérapie. L'instrumentalisation de patients psychiatriques et psychologiques pour des buts politiques est un abus et une raison d'exclusion.

Cela s'avère être de la psycho-politique bien coordonnée. Tous les domaines professionnels qui font appel aux sentiments se sont laissés embobinnés pour cette campagne. A part la FMH et la société de psychiatrie et psychothérapie aussi les feuilles de paroisse. Dans celle de Lucerne, le rédacteur responsable, *Lukas Niederberger*, s'est rétracté et excusé. Mais c'est uniquement de la tactique. Le message a atteint des centaines de milliers de fidèles, les excuses ne servent qu'à assurer que le rédacteur ne perde pas sa place. Pour recommencer?

On ne peut pas classer cette affaire par de simples déclarations d'intention. Ce procédé est trop flagrant, trop bien coordonné et lors

de toutes ces activités, il n'y a jamais eu de décisions prises démocratiquement au sein des associations. Cela relève plutôt d'un procédé ressemblant à un putsch, qui doit être stoppé dès le début à l'aide de démarches internes aux associations (p.ex. lors d'assemblées générales extraordinaires, d'assemblées de délégués etc.). En ce qui concerne la FMH, il faut prendre des mesures au niveau du personnel. Cette activité a gravement mis en question la confiance restante du public dans les médecins, les psychiatres et les psychologues.

Le système immunitaire social de ces groupes professionnels doit immédiatement entrer en action. L'infraction au propre code de déontologie par les comités de ces associations est grave et avant tout hostile à la démocratie. Oui, hostile à la démocratie. Même si la FMH se présente à l'interne de manière arrogante et que son président – lors de séances avec les présidents cantonaux – parle sans s'interrompre et sans jamais écouter autrui des problèmes de formation des jeunes médecins, le moment est arrivé de faire le ménage.

L'hebdomadaire allemand *Weltwoche* a attiré l'attention sur le fait qu'avec l'initiative le contrôle des registres d'armes et la législation sur les armes seraient transférés de l'*Office fédéral de la justice* au tristement célèbre *Office fédéral de la santé publique* (OFSP). Apparemment, à l'avenir, la possession d'armes sera considérée comme une maladie et les détenteurs d'armes auront besoin de psychothérapie, d'où ce changement planifié absurde vers l'OFSP.

Cependant, la maladie se situe ailleurs. Pour continuer cette psycho-politique coordonnée, l'OFSP a récemment pris position politiquement en faveur de l'initiative sur les armes. Avec des statistiques aventurieuses, il a de nouveau attiré l'attention sur les soi-disant innombrables suicides commis avec des armes militaires. Après quelques ques-

tions de la part des médias, il s'en est distancé et a admis s'être basé sur des données inexactes et a fait porter le chapeau à la police qui aurait livré les chiffres. Il est connu que l'auteur appartient au groupe *Ipsilon* qui, de son côté, fait partie des tenants de l'initiative. L'affaire est donc claire.

L'OFSP apparaît de plus en plus comme un office avec des contenus politiquement dangereux. Récemment, lors de la grippe porcine, il a renforcé sa renommée de prophète de la panique, résistant aux faits, parlant d'apocalypses invraisemblables, et est devenu la risée de la population. Plus personne ne lui fait confiance, le nombre des vaccinations le prouvent. Après le tam-tam de l'année passée au sujet du Tamiflu, des vaccinations et de la désinfection des mains etc. il continue à saper le reste de sa crédibilité. Mais c'est plus sérieux que ça.

Premièrement, il est illégal que les offices fédéraux se mêlent des campagnes de votation. L'Etat et ses organes doivent rester neutres lors de votations. Le Tribunal fédéral l'a souligné de façon répétée. Toute autre chose relève de la propagande d'Etat. En RDA, c'était l'Etat qui disait à ses citoyens ce qu'ils devaient penser. Jusqu'à présent, chez nous, c'est le citoyen qui dit à l'Etat ce qu'il a à faire. Et deuxièmement, un office fédéral n'a certainement pas le droit de se montrer déloyal envers le Conseil fédéral. Celui-ci rejette clairement l'initiative, ce qu'on peut lire dans la brochure explicative. Quelle arrogance de l'OFSP de militer pour le *Oui!*

Lorsqu'on rassemble tous ces faits, on se rend compte quelle troupe sornoise et perfide de fonctionnaires politiques est à l'œuvre à la tête des associations de médecins, psychiatres et psychologues à l'OFSP et malheureusement aussi dans la presse paroissiale. Tous ces organes ont d'autres tâches à résoudre dans notre pays.

Il y a trois ans déjà, *Didier Burkhalter*, l'actuel conseiller fédéral responsable de ce domaine, s'était heureusement clairement opposé à toute propagande gouvernementale. Il a condamné de façon déterminée et par des réflexions de politique d'Etat remarquables l'immixtion du Conseil fédéral et de ses offices dans les campagnes de votation.

Didier Burkhalter veut superviser les Caisses maladie par un nouvel office fédéral. Nous lui serons sincèrement reconnaissants s'il est possible de diminuer l'explosion des coûts de la santé publique. Il va certainement surveiller les offices qui lui sont directement soumis de manière tout aussi rigoureuse et en homme d'Etat. L'OFSP a besoin de cette supervision et d'une instruction de politique d'Etat ou d'autres conséquences.

De la même manière, les médecins doivent maintenant exiger des conditions démocratiques au sein de la FMH dont le président s'exprime sans concertation préalable avec ses membres en faveur de l'initiative, et se présentera en automne comme candidat du PS aux élections du Conseil national. •

Tout sonne faux dans l'initiative sur les armes

PGB. A un mois de la votation sur l'initiative populaire «Pour la protection face à la violence des armes», la campagne prend des allures assez déplaisantes. Alors que les services de la Confédération publient des statistiques plutôt positives, les partisans de la prohibition des armes recensent avidement les actes de violence commis chaque jour dans le monde et les rassemblent en un tableau effrayant, tout en avançant d'autres chiffres sélectionnés parmi les plus alarmants. Des commentateurs militants feignent ensuite d'adopter un point de vue objectif pour déclarer que cette guerre des statistiques passe à côté du problème – ce qui est vrai – et pour conclure que, si l'initiative permet de sauver «ne serait-ce qu'une seule vie humaine», il faut alors l'accepter.

Ce genre de raisonnement culpabilisant, où l'on invoque la vie humaine pour refuser toute discussion sur la proportionnalité des mesures proposées, ouvre en théorie la porte aux dérives les plus extrêmes. En théorie seulement, car ceux-là mêmes qui recourent à cette tactique pour gagner le public à leur cause sont aussi les premiers à dénoncer, au nom de leur propre liberté, les mesures sécuritaires et répressives qui leur déplaisent! Au-delà des effets de manche hypocrites, chacun sait donc bien qu'il est légitime de s'interroger sur l'ampleur et les conséquences de l'initiative en question.

Celle-ci comporte essentiellement deux volets, l'un civil, l'autre militaire. Dans le domaine civil, il s'agirait d'obliger les personnes désirant acquérir ou détenir une arme à leur domicile non plus seulement à se faire enregistrer, mais aussi à justifier d'un «besoin» particulier. Le texte de l'initiative laisse à la future loi d'application le soin de régler les exigences et les détails concernant les tireurs sportifs, les collectionneurs, les chasseurs. On nous fait ainsi croire que ces personnes pourraient continuer à pratiquer librement leurs activités comme aujourd'hui. Or cela n'aurait aucune logique: si le but est vraiment d'empêcher tout individu de «perdre les pédales» et d'utiliser une arme à mauvais escient, il faut alors réduire drastiquement le nombre des armes, y compris des

armes légales détenues par des personnes qui les utilisent légalement.

Pour ne pas être vidée de son sens, l'initiative devrait donc forcément s'attaquer aussi aux tireurs, aux collectionneurs et aux chasseurs – en attendant peut-être d'autres – non pas seulement pour leur imposer des autorisations, mais aussi pour restreindre sévèrement leur droit de posséder une arme pour quelque emploi que ce soit.

Dans le domaine militaire, qui est le plus médiatisé, l'initiative exige que plus aucune arme à feu ne soit laissée aux soldats en dehors des périodes de service, ni ne puisse leur être laissée à la fin de leurs obligations militaires. Outre les aspects psychologiques liés à la confiance que l'armée doit avoir dans ses soldats ou à la notion d'«arme personnelle», c'est ici la logistique de l'armée de milice que visent les milieux antimilitaristes. Les arsenaux devraient reprendre initialement quelque 270 000 armes, puis assurer chaque année le prêt et la reprise d'environ 180 000 armes. Les programmes de tirs obligatoires hors service deviendraient impossibles à maintenir. L'initiative pousserait ainsi à un service militaire en une seule période, et donc indirectement à la professionnalisation de l'armée. Ce serait là sa seule conséquence réelle; peut-être est-ce d'ailleurs son véritable objectif.

En revanche, le but allégué d'empêcher un usage intempestif de l'arme dans la vie civile apparaît comme une tromperie lorsqu'on sait que, déjà aujourd'hui, les soldats n'emportent plus leurs munitions de poche à domicile. Les seules personnes dangereuses actuellement sont celles qui sont capables de trouver des munitions illégales – celles donc qui préparent leur acte et sont aussi capables de trouver une arme illégale. L'initiative n'y changera rien.

On voit que tout sonne faux dans cette initiative. Elle n'apporterait aucun surplus de sécurité et ne servirait qu'à accroître la mise sous tutelle des citoyens et à compliquer sournoisement le système de l'armée de milice. On n'éprouvera donc aucun remord à voter NON le 13 février. •

Source: *Communiqué du Centre Patronal* du 12/1/11

Comité hors-parti contre l'initiative sur les armes

«Nous condamnons le fait d'induire en erreur la population»

L'OFSP instrumentalisé par les tenants de l'initiative.

La statistique de la criminalité le prouve: L'arme d'ordonnance ne joue qu'un rôle minime lors de suicides

Le Comité hors-parti contre l'initiative sur les armes rejette la «Feuille d'information: Suicide par armes à feu»* publiée récemment par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) comme étant partielle. Dans sa fonction de membre du comité d'*Ipsilon*, l'auteur *Thomas Reisch* fait partie des initiateurs de l'initiative. Le Comité condamne ce fait scandaleux d'induire en erreur les citoyens suisses.

Berne, 31/1/11 – Concernant la «Feuille d'information: Suicide par armes à feu» publiée par l'OFSP, le Comité hors-parti contre l'initiative sur les armes prend position de la façon suivante:

1. Cette feuille d'information ne résulte pas de recherches scientifiques indépendantes, mais d'une expertise partielle en faveur des initiateurs de l'initiative sur les armes.
2. Dans sa fonction de membre du comité de *Ipsilon*, l'auteur, le Dr *Thomas Reisch*, fait partie des initiateurs de l'initiative.
3. La feuille d'information de l'OFSP ne résulte pas d'une nouvelle étude mais consiste en un mélange sauvage d'anciennes publications provenant de la plume des tenants de l'initiative prohibitive tels que *Martin Killias*, *Andreas Frei* etc.

4. Les données utilisées sont en contradiction avec la statistique de la criminalité officielle de la police que l'Office fédéral de la statistique a publié le 28 décembre 2010. Cette statistique officielle et ainsi digne de foi exprime les faits suivants:

- Le nombre total des suicides entre 1995 et 2008 ne varie que très peu.
 - Le nombre des suicides impliquant une arme à feu a diminué de 40% (de 392 à 239) au cours de la même période.
 - La part des suicides par armes à feu, comparée au nombre total des suicides, a diminué de 27,6% à 18,2%.
 - Uniquement 8% (et non la moitié comme prétendent les initiateurs) de tous les suicides impliquant une arme à feu ont été commis avec une arme militaire.
 - Uniquement 1,5% de tous les suicides ont été commis avec l'arme militaire.
5. Nous condamnons avec la plus grande fermeté l'instrumentalisation de l'OFSP et le fait scandaleux d'induire en erreur les citoyens.
 6. L'initiative sur les armes n'est pas appropriée pour empêcher des suicides ou des actes de violence.

Comité hors-parti contre l'initiative sur les armes, *Dora Andres*, présidente

* Cette feuille d'information est introuvable en français. La version originale en allemand «Faktenblatt: Suizid mit Schusswaffen» se trouve à l'adresse Internet suivante: <http://files.newsnetz.ch/upload/5/2/5261.pdf> [ndt.]

Association contre l'initiative sur les armes. Portable: +41 79 3446644, Courriel: dora.andres@bluewin.ch
Jakob Büchler, conseiller national, co-président
Comité hors-parti contre l'initiative sur les armes. Portable: +41 79 2306726, Courriel: buechler@linth.ch

Bureaucratie, coûts et charges sans bénéfice

Selon ses tenants, l'initiative sur les armes devrait mener à plus de sécurité. Notamment chez les femmes, ce sujet éveille intérêt et émotions. Plus de sécurité, qui ne le voudrait pas! Si la protection face à la violence des armes était réellement garantie, l'initiative aurait de bonnes chances de réussir. Mais ce n'est pas le cas. C'est un passage à vide bureaucratique en faveur d'un but illusoire qui procure une sécurité d'apparences dangereuse.

L'initiative cause des coûts en personnel et en matériel non seulement pour la Confédération, mais aussi pour les cantons et les communes. De nouvelles lois, des interdictions et des contrôles accablent les citoyennes et les citoyens responsables et gonflent l'appareil bureaucratique sans véritable bénéfice.

La Loi actuelle sur les armes empêche et protège déjà suffisamment des abus. Actuellement les armes à feu doivent être enregistrées par les cantons. Le contrôle des propriétaires d'armes est suffisant. De nouvelles lois n'ap-

portent rien de plus et ne contribuent pas à résoudre les véritables problèmes.

Les charges administratives pour la reprise des armes d'ordonnance (4,9 millions de francs), pour le stockage et l'entretien, ce qui faisait jusqu'à présent le détenteur (2,8 millions de francs par an), entraînerait des coûts élevés. En outre, le Conseil fédéral compte avec des frais de 11,2 millions de francs pour la réalisation annuelle du programme de tir obligatoire. En plus, il y aurait aussi les dépenses pour le registre fédéral revendiqué, qui est superflu, car les registres cantonaux correspondant fonctionnent très bien.

Les dépenses administratives et la bureaucratie seraient démesurément élevées. C'est une illusion de croire qu'avec cette initiative et les restrictions nécessaires pour tous les citoyens et citoyennes l'abus d'armes à feu pourrait être éliminé. L'initiative ne résout nullement ce problème.

Erna Claus-Arnold, députée au Grand Conseil, PLR/TG, Bottighofen

Cette initiative manque son but

La sécurité répond à un besoin primordial, une société exempte de violence, un rêve non réalisable de nous tous. – Les armes provoquent, avant tout chez les femmes, des sentiments mitigés, et ce sont justement ces sentiments-là qu'instrumentalisent les initiateurs de l'initiative sur le bannissement des armes. Ce qui est un fait avéré, c'est que cette initiative fait semblant, de manière dangereuse, de garantir une illusion de sécurité et qu'elle passe à côté des véritables problèmes. Cette initiative ne réduira pas de façon significative le nombre de crimes, compte tenu du fait que les crimes sont quasi exclusivement commis avec des armes acquises de manière illégale. Celui qui veut s'attaquer à ce problème, lutte contre la détention illégale d'armes. Malheureusement, cette initiative ne réduirait pas non plus le nombre de suicides, par le fait que même une interdiction de possession d'armes n'a pas d'impact direct sur le taux de suicides, ce qui a été démontré par diverses études internationales. Celui qui se suicide l'a prémédité longtemps avant de passer à l'acte et il trouvera toujours des moyens pour y parvenir. Pour réduire ces suicides tragiques, il importe d'analyser plus sérieusement les motifs des personnes concernées et de prévenir les causes multiples.

Cela est le devoir honorable de l'église et de la société. Lors de la violence domestique et des conflits conjugaux, l'arme du crime est souvent un objet qui n'est pas toujours conçu en tant qu'arme. Les états d'âme d'ultime détresse provoquent le recours à des ustensiles à portée immédiate comme des couteaux, des objets lourds ou les mains nues. La violence domestique implique en outre non seulement la violence physique, mais en plus la violence psychique ou sexuelle. Les cas de recours à une arme à feu sont les cas les plus rares. La violence n'a pas son origine dans l'existence des armes mais dans la prédisposition des êtres humains à réagir violemment. Bilan bien triste: En interdisant la détention d'armes, on n'empêchera ni criminalité ni suicides ni violence domestique. Apparemment, les opposants aux armes militaires manquent de pratique à viser le but correctement, car avec leur initiative ils contribueraient à armer uniquement les criminels et les détenteurs illégaux d'armes et il mettraient ainsi en danger notre sécurité. C'est pour ces raisons-là qu'il faut dire «Non» à l'initiative trompeuse sur le bannissement des armes!

Verena Herzog, députée UDC/TG au Grand Conseil, Frauenfeld

La Société suisse des officiers des troupes sanitaires prend ses distances à l'égard du président de la FMH

thk. La Société suisse des officiers des troupes sanitaires (SSOTS), par la plume du colonel d'état-major *Thomas Rohrbach* (médecin de campagne, médecine générale FMH), membre du Comité de la SSOTS et du colonel *Hugo*

Battaglia, chirurgien FMH), président, a pris position contre l'initiative sur les armes. Ils réfutent différents arguments des partisans et affirment que le problème, ce ne sont pas les armes. «A une époque où augmentent les cas d'agression contre autrui ou contre soi-même, le problème, ce ne sont pas les armes mais les pressions exercées par la société et le mélange des attitudes fondamentales quant à la valeur de la vie. Pour les membres de cette association qui compte aussi bien des médecins que des non-médecins, il est évident que la campagne du président de la FMH *Jacques de Haller* passe à côté du sujet. Selon leurs données, la plupart des médecins sont membres de la FMH. «C'est pourquoi nous déplorons qu'en tant qu'organisation professionnelle, la FMH s'engage aussi intensément dans cette campagne de votation et laisse entendre à la population que tous les médecins soutiennent l'initiative. C'est faux.»

Différents membres de la SSOTS estiment que *Jacques de Haller*, en prenant parti en faveur de l'initiative, instrumentalise la FMH dans un but personnel à savoir sa propre campagne électorale. Il dissimule sciemment le fait qu'aujourd'hui, on met beaucoup de soin et de sérieux à apprendre aux recrues à manipuler leur arme et que les soldats représentent un risque minime.

Au vu de l'argumentation absurde des partisans de l'initiative, la SSOTS recommande le rejet.

Sécurité

L'initiative sur les armes ne combat ni les causes de la violence domestique ni du suicide. Elle n'empêche pas l'abus criminel d'armes. On ne peut pas augmenter la sécurité par de nouveaux articles constitutionnels. La sécurité est le fruit de la lutte conséquente contre l'abus des armes et l'application stricte de la Loi sur les armes en vigueur.

L'accès à une arme est actuellement lié à des exigences légales. En sont exclues les personnes n'ayant pas atteint l'âge de 18 ans ou étant sous tutelle.

Par ailleurs, seules peuvent acquérir une arme les personnes qui n'ont pas menacé d'utiliser l'arme contre elles-mêmes ou contre autrui et qui ne sont pas inscrites plusieurs fois au casier judiciaire pour une peine pécuniaire ou une peine privative de liberté. Les personnes qui veulent porter une arme dans l'espace public ou faire le commerce d'armes doivent remplir des exigences supplémentaires et se soumettre à un examen.

En outre, la Suisse participe à l'échange d'informations entre les Etats Schengen. Comme les armes factices susceptibles d'être confondues avec des armes à feu peuvent, elles aussi, être utilisées pour des menaces ou des agressions, leur acquisition est soumise aux mêmes conditions que celle des armes réelles.

Les cantons vérifient pour chaque demande si les conditions d'octroi du permis d'acquisition d'armes sont remplies. Ils effectuent ce contrôle à l'aide de l'extrait du casier judiciaire et des systèmes d'information de la police.

Aucune autorisation n'est délivrée aux personnes qui ne réunissent pas toutes les conditions. Et si une personne dispose d'une arme, mais ne respecte plus les conditions requises, son arme peut être saisie par la police.

Les cantons tiennent déjà des registres d'armes et collaborent pour les contrôles.

Selon la législation en vigueur, les militaires conservent, sauf exception, leur arme personnelle à la maison; cette arme fait partie de leur équipement militaire personnel. Ils peuvent toutefois la déposer à titre volontaire dans un arsenal. Ils ne peuvent acquérir leur arme personnelle à la fin de leurs obligations militaires que s'ils possèdent un permis d'acquisition d'arme valable.

Les fusils à répétition avec système à pompe (pump-action) pour usage privé sont aujourd'hui déjà défendus et les armes à feu automatiques le sont aussi.

En commun accord avec le Conseil fédéral et le Parlement je considère que la législation actuelle assure une protection adéquate et suffisante de la population contre l'usage abusif d'armes. Une acceptation de l'initiative ne garantirait pas une réduction effective du nombre d'abus. Ce qui est déterminant pour la sécurité, ce n'est pas tant la disponibilité des armes que l'utilisation responsable qui en est faite. Et pouvoir justifier des capacités nécessaires ne suffit pas à garantir une utilisation responsable.

Brigitte Haeblerli-Koller, conseillère nationale (PDC/TG), Frauenfeld

Cette initiative ne réduit pas la violence par les armes

Les tenants de l'initiative sur les armes prétendent mieux protéger la population de la violence par les armes en soupçonnant les citoyens responsables et majeurs d'être des criminels potentiels et en voulant leur interdire la possession d'armes.

Du point de vue de la jeune génération les mesures que prévoit l'initiative sont absolument inefficaces, voire contreproductifs. La violence juvénile préoccupe les jeunes plus que jamais. Lors d'actes de violence, il est très rare que des armes à feu soient utilisées. Les conflits sont résolus par de la violence verbale, de la violence corporelle ou des armes illégales.

L'initiative empêche de reconnaître la véritable problématique, l'augmentation générale de la violence et notamment de la violence juvénile, et la réduit à des cas relativement rares, où des armes à feu sont utilisées.

Bien qu'en 2005 la Loi sur les armes ait été sérieusement renforcée, il n'y a pas eu d'amélioration en ce qui concerne la violence juvénile, bien au contraire. Une interdiction protège en conséquence uniquement les criminels et n'apporte rien pour la protection contre la violence par les armes à feu.

Aujourd'hui déjà, c'est un fait qu'on ne peut pas acheter une arme à feu comme ça, en un tour de main. En conséquence, les cri-

minels potentiels utilisent d'autres armes comme des couteaux, des matraques, des poings américains ou des armes à feu achetées au marché noir. Qui est prêt à utiliser la violence, sous le coup de l'émotion ou de manière planifiée, trouvera toujours un objet pour accomplir son acte.

Je suis certaine que nous ne pourrions réduire la violence, respectivement l'emploi illégal d'armes, uniquement par de la prévention active et l'apprentissage du maniement responsable d'armes, et non pas par des interdictions. Celui qui ne connaît pas son arme risque beaucoup plus de l'utiliser de manière erronée. C'est justement pourquoi les associations de tir s'engagent en étroite collaboration avec l'Armée à apprendre aux jeunes le maniement sûr et correct des armes à feu. Si l'on présume d'avance des activités criminelles, il est impossible d'établir une base de confiance et de transmettre aux jeunes les informations nécessaires.

Malheureusement, l'on retire trop souvent globalement la confiance à notre génération suite à quelques mauvaises expériences. L'initiative sur les armes serait un retrait de confiance supplémentaire envers les générations futures.

Aline Indergrand, Jeunes UDC TG, Altnau

Attention aux spin doctors!

*par Judith Barben**

Les manipulateurs savent depuis longtemps que de fortes émotions inhibent, voire rendent impossible la pensée claire et logique. Ils profitent sciemment de ce phénomène pour étouffer tout débat objectif. Cette méthode consiste à faire appel à l'affectivité. Il s'agit là d'une technique de manipulation psychologique visant par exemple à faire passer les débats du plan civique au plan purement affectif, où les arguments objectifs ne prennent plus.

C'est précisément cette tactique qui est utilisée dans la campagne actuelle en faveur de l'initiative sur les armes.

Des stratèges politiques, des «spin doctors», ont suscité une discussion artificielle sur le suicide et l'ont introduite dans le débat sur l'initiative. Sur un ton larmoyant, ils nous décrivent les souffrances atroces des familles d'un suicidé par une arme d'ordonnance. Ces images font appel au sentiment qui nous pousse à vouloir empêcher la souffrance. En réalité, on tente de nous attirer dans un piège émotionnel pour obtenir un Oui à l'initiative.

Cette argumentation absurde ignore complètement que selon l'*Office fédéral de la statistique* plus de 98% de tous les suicides ne

sont pas commis par une arme de l'armée. Dans 98% des cas en Suisse, on a recours à d'autres armes ou méthodes.¹ Le premier devoir des spécialistes et de la société tout entière est d'empêcher préventivement la souffrance morale.

Il faut s'opposer à l'appel à l'affectivité dans la discussion sur la question soulevée par l'initiative car il s'agit d'une tentative anti-démocratique de fausser le débat civique. En fait, il s'agit de savoir si l'arme doit rester «entre les mains des militaires» et si l'honneur des soldats suisses et le dispositif de défense du pays doivent être préservés. •

¹ «17% de tous les suicides enregistrés par la police ont été commis à l'aide d'une arme à feu. Par ailleurs, il ressort de la liste des types d'arme que 9% de ces suicides par arme à feu ont été commis, selon les données communiquées par la police, au moyen d'une arme militaire.» Il s'agit donc de 1,53% de tous les suicides qui sont commis à l'aide d'une arme d'ordonnance. (www.ofs.admin.ch/ofsportal/fr/index/news/03.html)

* *Judith Barben* est psychologue et psychothérapeute FSP et l'auteur du livre «Les Spin Doctors du palais fédéral. Comment la manipulation et la propagande compromettent la démocratie directe», Editions Xenia, Vevey 2010.

Horizons et débats

Hebdomadaire favorisant la pensée indépendante,
l'éthique et la responsabilité
Pour le respect et la promotion du droit international,
du droit humanitaire et des droits humains

Editeur
Coopérative Zeit-Fragen
Rédacteur en chef
Jean-Paul Vuilleumier
Rédaction et administration
Case postale 729, CH-8044 Zurich
Tél. +41 44 350 65 50
Fax +41 44 350 65 51

E-Mail: hd@zeit-fragen.ch
Internet: www.horizons-et-debats.ch

CCP 87-748485-6
IBAN: CH64 0900 0000 8774 8485 6
BIC: POFICHBEXXX

Imprimerie
Nüssli, Mellingen

Abonnement annuel 198.– frs/ 108.– €

ISSN 1662 - 4599

© 2011 Editions Zeit-Fragen pour tous les textes et les illustrations.
Reproduction d'illustrations, de textes entiers et d'extraits importants uniquement avec la permission de la rédaction; reproduction d'extraits courts et de citations avec indication de la source «Horizons et débats, Zurich».

Toujours au service du citoyen?

Privatisation des administrations publiques*

par Thomas Schuler

Une des activités importantes de la *Fondation Bertelsmann* consiste à évaluer l'efficacité des administrations. C'est à vrai dire une bonne chose: les comparaisons ont pour but de rendre les administrations plus accueillantes pour les citoyens. Ainsi, en 1998, la *Fondation* a évalué le temps dont les administrations avaient besoin pour telle ou telle tâche. Combien de temps faut-il pour établir une pièce d'identité ou pour enregistrer un changement de domicile? Combien de temps prennent les renseignements? Cela a permis de recueillir de nombreuses données sur le fonctionnement des administrations communales allemandes. Ensuite la *Fondation* a rédigé des études. En 2000, elle a montré, par exemple, que celui qui sollicitait un permis de construire en Finlande pouvait s'attendre à ce que sa demande soit traitée au bout de 21 jours.

La *Fondation* offre également des conseils sur la manière d'améliorer l'efficacité. Pardon, ce n'est pas la *Fondation* qui le fait mais l'entreprise. Et c'est ce qui pose problème. L'entreprise *Bertelsmann* offre ce service aux communes et en fait des affaires. Mais peut-on vraiment établir une nette distinction



(de gauche à droite) Reinhard Mohn, Brigitte Mohn, Angela Merkel, Liz Mohn et Gunter Thielen. Les fondations n'ont aucune légitimité démocratique. Leurs dirigeants ne sont élus par personne et personne ne peut les destituer. Ils n'ont de comptes à rendre à personne. C'est un problème pour des fondations qui veulent avoir une influence politique. (photo Thomas Kunsch, Bielefeld)

entre la conception et l'exécution, comme le prétendent la *Fondation* et l'entreprise? Et même si cela était possible, les liens et la répartition des tâches entre les deux entités n'impliquent-ils pas un conflit d'intérêts? Le travail de la *Fondation* financé par l'exemption d'impôts ne profite-t-il pas avant tout à l'entreprise dont le but est de faire des bénéfices? Est-ce admissible? Où finissent les conseils d'utilité publique et où commence la

mise en œuvre commerciale? Et dans quelle mesure les données recueillies pendant de nombreuses années par la *Fondation* sur l'efficacité des administrations profitent-elles à l'entreprise *Bertelsmann*?

Il y a peu de domaines où l'imbrication des intérêts commerciaux et les intérêts publics est si nette que dans le conseil aux administrations communales et à leur privatisation. Et le travail que *Mohn* n'a cessé de considérer comme

l'une des plus importantes missions d'intérêt général de la *Fondation* et qui lui servait à en justifier l'existence soulève de nombreuses questions fondamentales concernant l'identité et la manière de travailler de la *Fondation*.

Premier projet en Angleterre: les «Government Services» d'Arvato

Depuis 2005, *Arvato*, filiale de *Bertelsmann*, administre tout le comté anglais d'East Riding. Les missions de l'administration comprennent notamment 3000 kilomètres de routes, l'élimination de 7 millions de tonnes d'ordures ménagères par année, 11 000 HLM, 159 écoles, 990 véhicules et l'éclairage public (39 000 lampadaires).

Rainer Majcen, patron de *Government Service*, filiale anglaise d'*Arvato*, raconte qu'il «a étudié l'économie à l'université privée de Witten/Herdecke et travaille depuis 2000 pour *Bertelsmann*. Il était employé par une filiale d'*Arvato* à Dublin lorsqu'en 2002, il a découvert un appel d'offres. Il s'agissait de «financial services», d'administration publique. Il n'y connaissait pas grand-chose et *Arvato* n'avait pas jusque-là travaillé dans le secteur public, mais il rédigea un document sur ce que pourrait être ce service public et *Arvato* obtint le marché. Trois ans plus tard, *Arvato* fut chargé de l'administration d'East Riding.

Suite page 5

* Le présent texte est la traduction, par *Horizons et débats*, d'un chapitre de l'ouvrage de Thomas Schuler: *Bertelsmann Republik Deutschland. Eine Stiftung macht Politik*, 2010, ISBN 978-3-593-39097-0. Cet ouvrage a été présenté dans la dernière édition d'*Horizons et débats*.

Une illusion – L'initiative sur les armes ne crée pas plus de sécurité

Argumentaire «NON à l'initiative sur les armes»

- Elle n'empêche pas l'abus criminel et illégal des armes.
- Elle se trompe d'adresse! Elle vise précisément celles et ceux qui ne constituent pas un risque pour la sécurité: les soldat(e)s de milice, les citoyennes et les citoyens responsables.
- Elle ne lutte en aucune manière contre les véritables causes de la violence domestique et des suicides.
- Le droit sur les armes en vigueur est très sévère et correspond aux conditions particulières de la Suisse. Il doit être appliqué de façon résolue.
- Le Conseil fédéral et le Conseil national rejettent l'initiative sur les armes sans contreproposition.

Une confiance rompue

L'initiative sur les armes: une attaque contre notre armée de milice.

- Au cours des dernières années, notre armée a mis en œuvre de nombreuses mesures efficaces pour continuer à minimiser les risques d'abus.
- La remise d'une arme personnelle aux militaires de milice améliore la formation et crée de la sécurité et de la confiance lors d'engagements.
- La remise de l'arme personnelle est une preuve de confiance de l'Etat envers ses citoyens et ses citoyennes.
- Les auteurs de l'initiative veulent affaiblir l'ancrage de notre armée de milice dans notre société.

Une initiative improductive

L'initiative sur les armes entraîne de nouvelles lois et engendre des charges et des coûts élevés.

- Non seulement l'initiative ne contribue pas à accroître la sécurité, mais elle engendre des coûts personnels et matériels pour les détenteurs d'armes et les autorités fédérales, cantonales et communales.
- Le Conseil fédéral a estimé les coûts extraordinaires à 6,4 millions et les coûts annuels à 11,2 millions de francs – à la charge des contribuables.

Par un nouveau déferlement de lois, d'interdictions et de contrôles, l'initiative place sous tutelle des citoyennes et des citoyens responsables et intègres.

Une perte de la tradition

L'initiative sur les armes met en danger le sport de tir populaire et la chasse

- Plus de 85% des tireuses et tireurs exercent leur sport avec leur arme militaire personnelle. Sans elle, l'avenir du sport de tir populaire est compromis.
- L'initiative supprime de fières traditions suisses: les cours des Jeunes tireurs, (filles et garçons), le Programme du tir obligatoire, le Tir fédéral en campagne, les Fêtes fédérales et cantonales de tir.
- L'initiative menace dans leur existence la quatrième Fédération sportive de Suisse (220 000 membres) et 3100 Sociétés de tir.

Une illusion

L'initiative sur les armes ne créera pas plus de sécurité.

La Suisse est l'un des pays les plus sûrs au monde. Nous pouvons en être fiers, nous devons en prendre soin. Les mesures judicieuses et aptes à lutter efficacement contre les abus doivent être soutenues. Mais une société sans violence reste illusoire, car, la personne humaine elle-même, constitue un risque et le contrôle étatique total proposé est plus nuisible qu'utile. L'initiative populiste pour l'interdiction tente d'exploiter politiquement les cas d'abus. «Moins d'armes peuvent sauver des vies» est une promesse sciemment réductrice et insidieuse qui contient une dangereuse pseudo-sécurité. L'initiative ne peut pas garantir la sécurité qu'elle promet.

«Pour les raisons susmentionnées, le Conseil fédéral est d'avis que la reformulation de la disposition constitutionnelle pour la lutte contre l'usage abusif d'armes, d'accessoires d'armes et de munitions n'apporterait guère d'améliorations concrètes.»

Message du Conseil fédéral du 16 décembre 2009

L'initiative ne peut pas empêcher l'abus criminel des armes

La plus grande partie, et de loin, des cas d'abus est commise avec des armes illégalement acquises. Croire qu'il y aura moins de délits après l'acceptation de l'initiative est une dangereuse illusion. Qui veut acquérir une arme illégalement en trouvera une. Cela est également valable pour les armes à feu. L'initiative sur les armes est dirigée précisément contre les citoyennes et les citoyens suisses

qui ne constituent aucun risque pour la sécurité: les soldat(e)s de milice, les citoyennes et citoyens responsables. En revanche, les criminels ne sont pas concernés.

«Une réglementation plus étendue du domaine du tir sportif n'est pas nécessaire actuellement.»

Message du Conseil fédéral du 16 décembre 2009

Une société sans violence reste illusoire

La Suisse est l'un des pays les plus sûrs de la planète. Dans le monde d'aujourd'hui, certains délits – commis avec ou sans armes à feu – ne peuvent pas être éradiqués complètement. En 2006, un individu d'origine allemande a blessé de nombreuses personnes dans son ancienne école. En mai 2010, un ressortissant pakistanais a tué sa fille âgée de 16 ans à la hache. En Chine, un individu a poignardé sept enfants et un éducateur dans une école infantine.

En juin, un chauffeur de taxi a tué au hasard douze personnes lors d'une course folle. La Chine et la Grande-Bretagne appliquent un contrôle extrêmement strict des armes. Malgré cela, des personnes innocentes ont aussi été victimes d'attaques à main armée dans ces pays.

L'initiative n'aborde pas les véritables causes de l'abus des armes

L'initiative sur les armes ignore les causes réelles des abus d'armes. Elle confond cause et effet.

Ce sont les personnes et non les armes qui commettent des abus. Derrière la violence domestique et les suicides se cachent des êtres humains sous l'emprise de graves problèmes psychiques ou sociaux. Une lutte sérieuse contre les cas d'abus doit inclure la personne humaine et notre société – autant pour la prévention que pour la répression pénale.

«D'après le comité d'initiative, l'adaptation de la Constitution permettra de renforcer la sécurité, en particulier celle des femmes, de réduire le risque d'être menacé par une arme à feu et de diminuer le nombre de suicides. Quant à savoir si le texte en question permettra d'atteindre ces objectifs, le doute est permis.»

Message du Conseil fédéral du 16 décembre 2009

Le moyen le plus efficace de lutter contre les abus: les lois en vigueur

Au terme d'intenses délibérations, le Conseil fédéral et le Parlement ont approuvé, en 2008, une révision de la Loi sur les armes taillée sur mesure et prenant en considération les particularités helvétiques. Cette loi sévère doit être strictement appliquée.

«Le Conseil fédéral est convaincu que la loi sur les armes offre pour l'heure une voie intermédiaire tenant compte des divers intérêts des personnes impliquées tout en les pondérant au mieux. Si l'initiative devait être acceptée, ce compromis serait remis en question sans que des avantages soient pour autant mis clairement en évidence par rapport aux dispositions en vigueur.»

Message du Conseil fédéral du 16 décembre 2009

L'ancrage dans la Constitution de la preuve du besoin et de la capacité à manier, en privé, des armes à feu reviendrait à un changement de paradigme. Aujourd'hui, la législation est censée diminuer les abus. Mais à l'avenir, tout ce qui n'est pas explicitement autorisé par des exceptions serait interdit. L'actuelle loi destinée à lutter contre les abus deviendrait une loi d'interdiction hostile aux citoyennes et aux citoyens.

Une interdiction inutile: la législation actuellement en vigueur (Loi sur les armes, Loi militaire et les Ordonnances correspondantes) et les mesures déjà mises en œuvre par le Conseil fédéral en ce qui concerne l'arme personnelle des militaires constituent la base d'une lutte efficace contre les abus.

En portant un regard sur la Loi sur les armes, il est démontré que la législation suisse dans le domaine des armes à feu est très sévère et crée la meilleure sécurité possible. Elle rend obsolètes les exigences des auteurs de l'initiative qui cherchent à introduire de nouvelles interdictions.

«Etant donné que les informations sur la possession d'armes peuvent être obtenues auprès du canton de domicile de la personne concernée, il n'est pas nécessaire que la Confédération gère un système d'information.»

Message du Conseil fédéral du 16 décembre 2009

Source: www.waffeninitiative-nein.ch

«Toujours au service du citoyen?»

suite de la page 4

Depuis lors, *Majcen* est, chez *Arvato*, «Mister East Riding», comme l'a écrit le magazine économique *brand eins*.¹

Les négociations entre *Arvato* et East Riding ont commencé en 2003. Selon l'entreprise, le comté et *Arvato* ont conclu un «contrat révolutionnaire» entré en vigueur en octobre 2005. *Arvato* administre 14 bureaux employant 17 000 employés qui effectuent chaque année 50 000 appels. *Arvato* s'occupe des salaires, évalue, accorde et verse des subventions, les aides sociales et les bourses d'étude. En outre, l'entreprise gère un service médical d'entreprise et accorde des crédits. *Arvato* a repris 516 employés (dont 439 à temps complet) et a promis de créer 600 emplois. La durée du contrat est de 8 ans et porte sur 240 millions d'euros. Grâce à ce *joint venture*, les deux parties commercialisent des services destinés à une clientèle publique et privée.

L'objectif d'*Arvato* est de réduire les frais d'administration. Pour ce faire, l'entreprise a mis en œuvre une suggestion de la *Fondation* et évalué à East Riding la qualité de traitement d'une demande et la durée de la conversation téléphonique. Le but était de répondre au bout de 21 secondes ou 7 sonneries. De plus, *Arvato* a testé la satisfaction des clients. Pour le patron d'*Arvato* à Gütersloh *Rolf Buch*, East Riding est un important succès «au point de vue financier et du contenu».

En mars 2005, le patron d'alors, *Hartmut Ostrowski* s'est élevé lors d'une interview de la *netzzeitung* contre la critique selon laquelle il supprimait des emplois. «Certes, le nombre d'emplois diminue mais quand on accomplit une tâche plus rapidement, on peut, dans le temps économisé par l'optimisation des processus, confier aux employés des activités complémentaires utiles». Il a déclaré que les employés d'East Riding ont été repris aux mêmes conditions et qu'ils ont conservé leur système de retraites public. «Il ne s'agit pas tant de faire des économies aux dépens des employés. En Grande-Bretagne, la qualité des prestations est évaluée au moyen de plus de 200 indicateurs. Chez *Arvato*, nous évaluons nos employés d'après leurs prestations et les salaires fondés sur le rendement sont naturellement une forme de rémunération toute différente de celle pratiquée ici actuellement dans l'administration publique. Cela aura pour conséquence que certains employés d'East Riding gagneront plus qu'avant. Mais ils devront avoir un meilleur rendement qu'auparavant.»²

Après l'Angleterre, *Arvato Deutschland* a jeté son dévolu avant tout sur l'Espagne. Ensuite c'est la France qui devait être visée, pays où *Bertelsmann* s'attendait à une assez importante opposition politique. En Angleterre, les syndicats sont affaiblis et le pays ne pratique pas l'économie sociale de marché. Mais comment a-t-on pu conquérir le marché allemand, là où les politiques redoutent les rationalisations? *Bertelsmann* pourrait-il convertir les politiques et les citoyens en clients? Allait-il être possible d'obtenir des marchés sans l'assentiment des politiques?

Les circonstances ont été favorables à *Arvato*.

Expansion sur le marché allemand: le projet «Würzburg intégré»

Lorsqu'en mai 2002 *Pia Beckmann* fut élue maire de Würzburg, cette femme membre de la CSU ne s'est pas installée dans le bureau de son prédécesseur au troisième étage de la mairie mais deux étages plus bas afin, disait-elle, d'être plus proche des citoyens. La proximité par rapport aux citoyens faisait partie de son programme. Elle connaissait les problèmes de la ville car elle siégeait depuis 1996 au conseil municipal. Les caisses étaient vides.

Et voici une autre nouvelle effrayante: Saviez-vous que *Wolfgang Schüssel*, ex-chancelier fédéral d'Autriche et actuel député au Conseil national de ce pays, siège aux conseils de surveillance de la *Fondation Bertelsmann* (famille *Mohn*) et de la société EADS (qui fabrique les Eurofighter) et touche une modeste rémunération de quelque 70 000 euros par mois. [...] car, selon *Bruno Kreisky*, qui fut lui aussi chancelier fédéral, «la politique n'a rien à voir avec la morale».

Source: *inter info* n° 385, janvier 2011

Würzburg n'a ni industries ni grandes entreprises. Son plus grand employeur est l'Université. Les dettes de la ville se montaient à plusieurs dizaines de millions d'euros.

Beckmann avait été élue parce que sous son prédécesseur les recettes fiscales, avant tout la taxe professionnelle, avaient considérablement diminué et que d'autres problèmes particuliers étaient venus s'y ajouter. Dans cette situation de crise, les services de l'électricité, du gaz et de l'eau se livrèrent à des spéculations dangereuses et perdirent 4,1 millions d'euros. Le gouvernement du district de Basse-Franconie refusa deux années de suite d'approuver le budget municipal. *Beckmann* dut décider un gel budgétaire total. Toutes les dépenses furent examinées à la loupe mais malgré ces mesures de rigueur radicales, le désendettement fut lent. Bref, Würzburg était un client idéal pour *Arvato*.

Le dos au mur, la ville cherchait désespérément des moyens de réduire ses dépenses courantes. Elle était favorable à des partenariats public-privé (PPP) avec des investisseurs et Beckmann fut l'élément moteur de l'adoption d'une administration en réseau informatique, appelée également «e-government». Au lieu d'être consignées plusieurs fois dans des dossiers différents, les données administratives doivent être enregistrées de manière centralisée et être disponibles en tout temps à tous les employés des bureaux. La ville lança un appel d'offres au niveau européen pour le projet. *Arvato* offrait les meilleures conditions et obtint le marché. Ce devait être un projet modèle. Beckmann et *Arvato* devaient s'engager dans une voie inédite reposant sur les expériences faites à East Riding. De nombreuses communes ont délocalisé l'élimination des déchets. En revanche, Beckmann voulait avoir à la mairie un administrateur privé qui gère de manière centralisée tous les services. Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité le projet intitulé «Würzburg intégré», mais sans connaître les détails du contrat.

L'argument qui a vite convaincu presque tous les fonctionnaires et les politiques locaux était d'ordre financier: *Arvato* s'engageait à assumer les frais d'investissement. Et davantage encore: il fit dès le début miroiter des recettes à la ville. On était optimiste à Würzburg. Le chef de projet de l'administration municipale *Wolfgang Kleiner* déclarait: «La ville ne déboursa pas un euro pour financer le projet.» Mais elle devait dès le début participer aux mesures d'économie. En outre, *Arvato* voulait dédommager Würzburg pour ses frais de commercialisation du concept. Plus le projet se répandrait, plus les prestations d'*Arvato* seraient avantageuses.

En 2007, *Arvato* et la ville tombèrent d'accord et une année plus tard commença l'application du projet qui devait avoir un caractère de modèle pour d'autres communes. Depuis, *Arvato* s'occupe de toute l'administration de Würzburg à partir d'une plate-forme Internet centrale. L'objectif est d'offrir à tous les citoyens, à toutes les entreprises et à tous les partenaires de la ville un centre d'accueil unique. Pendant la période contractuelle de 10 ans, Würzburg espère économiser plus de 27,6 millions d'euros. Peu à peu 75 employés ayant atteint l'âge de la retraite ne seront pas remplacés, plus de 10 des 27,6 millions d'euros devraient revenir à la ville et les frais du projet s'élever à 9 millions d'euros.

Mais ce qui compte pour *Arvato*, ce ne sont pas ces 8 millions. L'enjeu est beaucoup plus important: il y va de l'ouverture d'un nouveau marché qui devrait, à moyen terme, rapporter à *Bertelsmann* un milliard d'euros par année. *Arvato* voit dans le projet de Würzburg un moyen d'entrer sur le marché allemand des services publics. En 2008, l'entreprise a déclaré que 30 autres communes avaient manifesté leur intérêt. Pour le moment, selon *Rolf Buch*, actuel P.-D. G. d'*Arvato*, le chiffre d'affaires et le bénéfice du secteur «government services» sont peu élevés, mais il possède un grand potentiel car en Allemagne, 1,5 personnes travaillent dans les administrations communales. Si l'on part d'une moyenne de 70 000 euros pour le coût annuel d'un employé, cela fait un montant total de 105 milliards d'euros. Les experts ont estimé qu'on pourrait externaliser environ 20% des tâches et que le marché potentiel



L'ex-ministre allemand des Finances Peer Steinbrück (SPD), qui voulait envoyer la cavalerie en Suisse et recourir à la torture, avait-il reçu des directives de Bertelsmann? Ses liens étroits avec ce groupe sont évidents. (photo © Fotoagentur Bildschön, Berlin)

serait, en Allemagne, de 20 milliards d'euros par année.

La Fondation prépare-t-elle le terrain pour de nouveaux marchés?

Arvato passe pour être la poule aux œufs d'or de *Bertelsmann* et l'entreprise est constamment à la recherche de nouveaux produits et de nouveaux marchés. L'un de ces produits s'intitule maintenant: Optimisation de l'efficacité des administrations. Aux yeux de *Bertelsmann*, *Arvato* est indépendant car ce n'est pas la *Fondation* qui offre ces prestations. Au fil des années, il semble que l'on soit devenu aveugle à cette dépendance. Certes, ce ne sont pas les mêmes personnes qui conseillent et qui agissent, mais ce sont les mêmes personnes qui sont aux commandes. On rejette habituellement les objections à l'aide d'une formule générale: le fisc confirme l'aspect intérêt public et tout est en règle.

Cependant les opposants ne s'en satisfont pas. A leur avis, l'amalgame est injustifiable. Les «government services» révèlent au grand jour le lien direct entre les activités de la S.A. et celles de la *Fondation*. Qu'est-ce qui relève de l'intérêt général, qu'est-ce qui relève de l'intérêt particulier? Le conflit d'intérêts de *Gunter Thielen* est un des principaux conflits qui soulèvent cette question. Il est président du conseil de surveillance de l'entreprise et en même temps président de la *Fondation*. Quels intérêts sert-il, ceux de la collectivité ou ceux de l'entreprise?

L'actuel président de la *Fondation* a été, de 1985 à 2001, P.-D. G. d'*Arvato*, plus précisément de son précurseur, *Bertelsmann Industrie*, et en tant que président de la *Fondation*, il siégeait en même temps au conseil de surveillance de la S.A. Après s'être séparé de *Thomas Middelhoff*, il a pris sa place comme patron de l'entreprise. Mais pendant toutes les années qu'il a passées à la tête de cette dernière, il était évident qu'il retournerait à la *Fondation*, comme l'a toujours affirmé *Bertelsmann*. C'est pourquoi il continua de participer en invité aux réunions du directoire de la *Fondation*. En outre, il siégeait à la *Société administrative Bertelsmann* qui contrôlait les voix de la *Fondation* et de la famille *Mohn*, et en dernière analyse, l'entreprise. *Thielen* n'est pas le seul dirigeant de la *Fondation* à multiplier les fonctions. *Liz* et *Brigitte Mohn* siègent dans tous ces organismes.

Cependant les fonctions occupées par *Thielen* en particulier dans le cas des «government services» sont instructives car c'est en tant que P.-D. G. d'*Arvato* qu'il a développé ce secteur. *Arvato* devait se développer et conquérir de nouveaux marchés. D'octobre 2001 à juillet 2002, il a été président de la *Fondation* et sous sa direction, celle-ci s'est consacrée au thème «e-government – administration efficace – gouvernement démocratique» et a élaboré des stratégies à ce sujet.

Il s'agit d'un simple va-et-vient, car lorsque *Thielen* passa en 2002 de la *Fondation* à la S.A., son successeur dans l'entreprise y trouva deux projets permettant une nouvelle croissance – «e-government» et «externalisation dans les administrations communales» – qui avaient été élaborés par la *Fondation* sous la présidence de *Thielen* en tant que projets d'intérêt général. C'est sous *Thielen* P.-D. G. de *Bertelsmann S.A.* que sont nés les premiers projets commerciaux en Angleterre et en Allemagne. Il est significatif que la S.A. identifie et développe sous la direction d'un

patron un nouveau domaine d'activité dans un secteur dans lequel la *Fondation* a effectué de la recherche fondamentale sous la direction de la même personne.

Pendant ce temps, la *Fondation* a poursuivi ses réflexions sur le sujet. Elle a organisé des séminaires à l'intention des élus locaux et, en 2007, un congrès à Berlin pour expliquer aux responsables des finances municipales, aux conseillers municipaux et régionaux, aux directeurs d'administrations et aux maires de toute l'Allemagne l'importance du sujet et proposer des solutions. *Bertelsmann* n'est pas allé jusqu'à demander à *Arvato* de co-organiser le congrès, mais celui-ci correspondait aux objectifs d'*Arvato*.

En 2007, à Berlin, la *Fondation* et le *Städtebund* ont présenté une étude qui énumère des domaines allant des impôts et des taxes au conseil juridique en passant par les centres d'appel, les parcs de véhicules et les services informatiques et en recommande l'externalisation sous forme de «partenariats de services». Au moins 50% des municipalités étudiées ont externalisé le nettoyage des bâtiments, l'élimination des déchets et l'approvisionnement en gaz, en électricité et en eau. Cela n'a pourtant pas fait baisser les taxes. Ce n'est pas le caractère privé ou public des services qui explique le niveau des taxes, précise l'étude, mais les monopoles et le manque de concurrence.

Cependant l'organisation et les services informatiques représentent un potentiel particulièrement important et non encore exploité. L'étude voit un «important potentiel de rationalisation» dans la fixation des impôts et des taxes et propose à cet effet un centre externalisé des impôts et des taxes. Un guichet unique et un centre d'appel devraient gérer un module de données de base comprenant des données relatives aux déclarations de domicile, aux passeports, à la taxe foncière, à la taxe sur les chiens, etc. La *Fondation* évoque une «optimisation des processus grâce à l'intégration» et y voit un «important potentiel de rationalisation». Elle cite en exemple le groupe énergétique de Cologne *RWE* qui, à la demande des communes, calcule les impôts et les taxes à l'aide d'un logiciel qu'il a développé lui-même.

La *Fondation* et le *Städtebund* ont étudié 14 domaines et considèrent que 10 d'entre eux se prêtent à l'externalisation, notamment le conseil juridique, le calcul des salaires et traitements ainsi que les notifications d'imposition. Ils recommandent également le leasing de bâtiments, par exemple d'écoles, mais pas le leasing transfrontalier, si contesté aujourd'hui, qui grève lourdement les finances de nombreuses municipalités. L'étude évoque également des problèmes et des projets qui ont échoué. Ainsi, en 2000, Leipzig a externalisé l'informatique mais a mis fin au projet au bout de deux ans parce que, malgré quelques succès, d'importantes réalisations technologiques de l'administration se sont révélées peu satisfaisantes. On avait sous-estimé la complexité des contraintes et des processus. Contre toute attente, il n'a pas été possible de trouver de nouveaux clients. Cet exemple doit-il servir d'avertissement?

Cependant *Bertelsmann* ne peut pas se permettre de douter. A la suite du rachat des parts de RTL par *Albert Frère*, le groupe est sous pression. En 2006, l'entreprise s'est endettée à hauteur de 7 milliards d'euros. Cela signi-

«Toujours au service du citoyen?»

suite de la page 5

fié que depuis lors, *Thielen* et ses successeurs ont dû chercher désespérément de nouveaux domaines d'activité. Le 12 avril 2002, la *Fondation* a organisé à Berlin un congrès international sur le «balanced e-government» auquel le ministre de l'Intérieur *Otto Schily* lui-même a pris part. Avec le *Städte- und Gemeindebund*, la *Fondation* a commandé une étude qui devait trouver des modèles de coopération à recommander en Allemagne.

A ce congrès, la *Fondation* a présenté le modèle du «e-government intégré» qui repose sur un «concept élargi d'e-government» dans lequel les services au citoyen et les offres d'information s'additionnent pour constituer un «concept complet d'e-government». Par l'intermédiaire d'Internet, les citoyens doivent pouvoir poser des questions et adresser des requêtes aux autorités et, également par le biais d'Internet, faire part aux administrations de leurs vœux concernant telle ou telle question. La *Fondation* parle d'«éléments participatifs» et appelle cela «e-democracy».

L'agence pour les entreprises *Booz/Allen/Hamilton* a fait l'étude et la *Fondation* a constitué un groupe de projet. Ce dernier a été conseillé notamment par *Brigitte Zypries* (SPD), alors secrétaire d'Etat au ministère de l'Intérieur et plus tard ministre de la Justice, et par la députée au Bundestag et ex-ministre de la Santé *Andrea Fischer* (1998–2001, Alliance 90-Verts).

«Nous faisons une chose juste» – critique de la Fondation et de ceux qui la défendent à tort

L'imbrication des thèmes de la *Fondation* et des domaines d'activité de *Bertelsmann S.A.* a suscité des commentaires. En novembre 2007, l'hebdomadaire *Die Zeit* a abordé la question des critiques adressées à la *Fondation*, affirmant qu'on l'«accablait de reproches». Les syndicats estimaient que la *Fondation* profitait de «son influence politique pour préparer les services publics à l'OPA hostile: par des entreprises privées de type *Arvato*». L'impression que ces reproches mettaient dans le mille se renforça parce qu'aucun responsable de la *Fondation* n'y répondait publiquement. Là-dessus, la *Fondation* décida de réagir.

Liz Mohn, représentante de la famille à l'origine de la *Fondation*, tenta de rassurer l'opinion publique dans *Die Zeit*: «Il arrivera toujours que la *Fondation* réfléchisse à des thèmes qui, indépendamment, concernent également des domaines d'activité de *Bertelsmann S.A.* Cela peut se produire dans la politique éducative ou lorsque la *Fondation* cherche à développer le droit des contrats de travail ou qu'elle réfléchit à la réforme des administrations locales.»

Die Zeit a pris le parti de la *Fondation*: «Le reproche selon lequel la *Fondation* assiste le groupe dans la réforme de l'administration communale est infondé. Le fait est que le groupe effectue des missions administratives pour les villes et les communes. Il espère faire des affaires considérables, mais le modèle commercial d'*Arvato* est fondamentalement à l'opposé des idées de la *Fondation*. Alors que celle-ci recommande que les municipalités et les entreprises privées créent ensemble des sociétés d'externalisation (partenariats de services locaux), *Arvato* veut être seul afin d'avoir les coudées franches.»⁴ Ici, *Die Zeit* reprenait l'argumentation de la *Fondation*. Selon cette dernière, chaque fois qu'on lui reproche d'assister l'entreprise, on le fait pour des raisons différentes. Il n'en reste pas moins, selon *Die Zeit*, que la *Fondation* et le groupe poussent à l'externalisation dans les communes et cela va coûter leur emploi à de nombreux membres du syndicat *ver.di*. A ce sujet, *Liz Mohn* a déclaré: «Avec la *Fondation*, nous voulons contribuer à développer le pays en vue de l'avenir et la réforme des communes nous tient particulièrement à cœur. Il en était déjà ainsi lorsque mon mari *Reinhard Mohn* a créé la *Fondation* et nous continuerons dans cette voie. Nous faisons une chose juste. Il est inévitable que cela provoque des conflits.» Et à l'avenir la *Fondation* défendra sa cause avec encore plus de vigueur.

Liz Mohn aurait-elle raison? Les critiques reposent-elles vraiment sur l'hypothèse erronée que le groupe et la *Fondation* défendent les mêmes intérêts? Les deux stratégies sont-

elles vraiment si «fondamentalement» différentes? Est-il vrai que l'entreprise se charge de la totalité des tâches administratives alors que la *Fondation* y est opposée et ne fait que proposer des partenariats? Cette justification est fautive car ces différences prétendument fondamentales n'existent pas dans la mise en œuvre des modèles appliqués jusqu'ici. Les concepts des deux entités se ressemblent dans leur approche, leur contenu, leur forme et leur langage. *Arvato* est ouvert aux deux modèles: administration totale par *Arvato* et administration en partenariat. Il est vrai que la *Fondation* met en garde contre l'externalisation, mais *Arvato* est souple et propose également l'externalisation de certaines tâches seulement.

Les déclarations de *Liz Mohn* sont donc en contradiction avec ce que les dirigeants de l'entreprise et les partenaires allemands du projet de Würzburg ont parfois souligné. Ainsi la *Fondation* recommande les «partenariats de services publics communaux» dans le document cité plus haut qu'elle a publié en 2007 en collaboration avec le *Deutscher Städte- und Gemeindebund* et il s'agit de «shared services». On y mentionne l'exemple des services municipaux d'Ingolstadt. Ceux-ci ont chargé la *Holding Stadtwerke Ingolstadt Beteiligung GmbH* de la facturation de l'électricité, du gaz et du chauffage urbain qui relèvent du droit privé, laquelle holding exécute également des missions pour des clients extérieurs. A première vue, cela a l'air anodin en comparaison des tâches administratives effectuées par la filiale de *Bertelsmann Government Services*.

De plus, la *Fondation* et le *Städtebund* se montrent sceptiques à l'égard des externalisations classiques et critiquent le fait que dans les années 1990 on les ait considérées comme la panacée en matière de réduction des coûts dans l'industrie, notamment dans le secteur automobile: «Il se peut que l'euphorie ait disparu, mais pas l'utilité de cette solution. Cependant il faut examiner d'un œil critique la plus-value d'une externalisation et il faut voir si elle entraîne des dépendances que le commanditaire ne peut plus contrôler.»⁵

Cette attitude critique de la *Fondation* n'empêche pas qu'*Arvato* procède de manière semblable. A East Riding, *Government Services*, filiale d'*Arvato*, a créé avec le comté, afin de commercialiser ses services, une entreprise commune, un «partenariat public-privé (PPP)». *Arvato* détient 80% des parts de ce joint venture et le comté d'East Riding of Yorkshire Council seulement 20%. *Arvato* appelle cela «partenariat stratégique». Il a pour but de faciliter l'acceptation du partenariat par les politiques, les citoyens et les autres communes. Ce joint venture a également pour objectif de «vendre» ensemble aux autres communes les services de l'entreprise. Dans un contrat, *Arvato* qualifie ce partenariat – et c'est très significatif – de «partenariat de services». Or «partenariat de services» est le terme même qu'utilise la *Fondation* pour son concept.

A Würzburg, le modèle commercial est différent: *Arvato* y est un prestataire de services. Il a créé une plate-forme Internet unique pour les citoyens, les entreprises et les employés de l'administration. Cette prestation de services est externalisée mais les collaborateurs continuent d'être employés par la municipalité. Contrairement à East Riding, *Arvato* ne tire pas son profit du travail des employés payés par *Bertelsmann* mais des économies de personnel.

Dans la version corrigée et commentée du projet de contrat confidentiel du 25 janvier 2007, que nous possédons, il est question de «simplification, de dégraissage et d'accélération», mais pas de reprise à 100%. D'un commun accord, on veut avant tout appliquer des processus à haut potentiel d'économies: «L'amélioration de tous les processus mentionnés par la municipalité ne sont pas un objectif contraignant du projet». Il s'agit d'un projet commun et les représentants de la ville doivent participer aux décisions. C'est pourquoi *Arvato* et la municipalité ont mis sur pied plusieurs commissions, par exemple une commission de pilotage et un groupe de projet composé d'employés d'*Arvato* et de fonctionnaires de l'administration.

Par conséquent, à Würzburg, *Government Services* a conclu un contrat aux termes duquel *Arvato* n'effectuait pas de missions souveraines. Cela signifie qu'à Würzburg

également, *Bertelsmann* n'effectue pas toutes les missions municipales. Lorsque l'on dit à la maire *Pia Beckmann* que Würzburg est la première municipalité allemande à avoir confié ses missions administratives à une entreprise privée, elle répond: «C'est un malentendu. On ne peut pas dire que nous ayons confié une partie de notre administration à une entreprise privée. En tant que municipalité, nous sommes indépendants et nous entendons le rester.»

Arvato n'a effectivement pas l'intention de prendre en charge des administrations tout entières. *Bertelsmann* est favorable à de nombreux modèles différents. A Würzburg, l'essentiel ne consiste pas dans la reprise d'activités que *Bertelsmann* exécute totalement, mais de l'introduction d'un logiciel qui fait office d'interface entre plusieurs services et intègre diverses tâches et services. L'avantage est dû aux économies réalisées et non pas au fait que *Bertelsmann* s'occupe de tout comme jusqu'ici.

Les deux modèles montrent qu'*Arvato* est flexible. *Christoph Baron*, ancien directeur du département *Government Services*, a, lors d'un exposé fait en avril 2008 devant des anciens boursiers de la *Konrad-Adenauer-Stiftung*, présenté les deux modèles comme des moyens de conquérir le marché. Selon lui, ils ont chacun des avantages et des inconvénients. L'avantage du modèle de coopération de Würzburg consiste dans son acceptabilité par les politiques. D'ailleurs, *Baron* a présenté ce modèle sous l'appellation de «partenariat de services pour un e-gouvernement». Le 12 septembre 2007 (donc longtemps avant l'affirmation contraire dans *Die Zeit*), *Arvato*, lors du Congrès des trésoriers municipaux allemands, a présenté le modèle de Würzburg comme un partenariat public-privé, («PPP pour un service aux citoyens par le biais d'un interlocuteur unique») et sur son site web, *Government Services* le présente tout à fait officiellement comme un partenariat de services. *Arvato* a adopté le langage de la *Fondation*. C'est évident et on n'aurait pas besoin d'y insister si la *Fondation* ne disait pas le contraire en affirmant que les deux entités poursuivaient des objectifs fondamentalement différents.

Les nouvelles autoroutes de l'information sont dans l'impasse

Arvato parlait de «Wüision» (Vision für Würzburg) et d'«entrée sur le marché allemand». Mais ce marché s'est avéré plus difficile qu'on ne l'avait pensé. A Würzburg, en mai 2008, l'équipe au pouvoir a changé. La maire *Pia Beckmann* a dû céder la place à *Georg Rosenthal*, du SPD. *Christoph Baron* a quitté son bureau de *Government Services* à Berlin. Au bout de trois ans, la municipalité et le journal *Main-Post* ont, en mai 2010, dressé un bilan décevant sous le titre «Les nouvelles autoroutes de l'information sont dans l'impasse»: Le projet «a échoué bien qu'aucune des personnes concernées ne veuille le confirmer d'une manière aussi directe», écrit le journal. Le système est «techniquement trop complexe et ne permet guère de faire des économies mesurables», affirment le maire *Georg Rosenthal* et le chef du projet *Wolfgang Kleiner*. En outre, la banque de données prévue est «très contestable» du point de vue de la protection de la vie privée. Peut-on dire que ce projet prestigieux de *Bertelsmann* qui devait entraîner une forte expansion d'*Arvato* et révolutionner les administrations municipales en Allemagne est un échec? En tout cas, c'est un échec de la théorie de *Mohn* selon laquelle *Bertelsmann* offrirait une administration plus efficace. Ont échoué non seulement un projet-pilote de la S.A. mais la promesse de la *Fondation* selon laquelle des solutions d'externalisation intégrée permettent de résoudre les problèmes financiers des communes.

Selon le chef du projet *Kleiner*, au lieu de faire des économies, Würzburg a eu des frais de personnel considérables. «Avec le prestataire de services, nous avons malheureusement dû dresser un bilan décevant», a déclaré le maire dans une interview accordée au *Main-Post*. La ville n'a fait d'économie sur aucun poste. Cela signifie qu'*Arvato* n'a enregistré que des pertes, bien que ni la municipalité ni *Arvato* ne le confirment. Il est également certain que, selon une évaluation de la ville, aucun poste n'est superflu. Les opposants ont été ravis et ont parlé

notamment de «frustration» de Würzburg. Selon le *Main-Post*, la ville allait mettre fin prématurément au contrat avec *Arvato* qui ne peut être dénoncé qu'au bout de 4 ans, c'est-à-dire en 2011. La municipalité n'a pas confirmé ni vraiment démenti. Elle a l'intention de «formuler de nouveaux domaines d'activité» avec *Arvato*. En revanche, le maire estime que le bureau citoyen électronique est une «bonne solution». D'ailleurs il ne nécessite pas d'accès central aux données.

Il est intéressant de constater que la ville de Gütersloh a été prudente. Si elle s'est informée sur le projet-pilote de Würzburg, elle n'a pas conclu de contrat. C'est remarquable quand on sait qu'*Arvato* est le plus important employeur de Gütersloh. Peut-être que c'est justement ce fait qui explique les réticences de la municipalité. *Arvato* ne répond pas à la question de savoir pourquoi la mairie de Gütersloh ne veut plus entendre parler d'*Arvato* après avoir manifesté de l'intérêt. A Gütersloh, on estime que le projet est difficile à imposer politiquement, du moins sans susciter des débats et des protestations. Et *Bertelsmann* cherche sans doute à éviter cela, car l'entreprise craint un effet d'image négatif.

En Angleterre, *Arvato* a gagné un nouveau client: le comté de Sefton et a obtenu quelques marchés en Allemagne: notamment de la chancellerie de Düsseldorf. Et depuis 2009, *Arvato* se charge, pour le Land de Bade-Wurtemberg, de recouvrer les frais de justice, de notaire et d'inscription aux registres impayés. En outre, la filiale *arvato infoscore* a été chargée de gérer l'aide judiciaire dans la circonscription judiciaire de la Cour d'appel de Karlsruhe.

Buch et *Ostrowski* affirment que la crise financière et économique ont freiné le développement de l'entreprise, mais que cela ne change rien à la tendance à long terme et au potentiel de son domaine d'activité. Ils continuent d'y croire.

En mars 2009, *Ostrowski* a déclaré au journal *Horizont*, consacré à la publicité: «Vous ne devez pas juger les prestations de services destinées aux administrations communales sur une durée de 5 ans mais plutôt de 10 à 20 ans. Alors qu'en Angleterre, on accepte maintenant l'idée de confier des services publics à des prestataires privés, en Allemagne, il existe encore des réticences. «Je crois cependant qu'ici aussi s'imposera l'idée que des prestataires privés peuvent gérer des missions communales de manière plus efficace et offrir aux citoyens un meilleur service.»

En mars 2010, *Rolf Buch* a mentionné la facturation de l'énergie, de l'eau et du chauffage urbain comme nouveau secteur d'activité. Il mentionne un autre domaine dans lequel *Arvato* a l'intention de se développer: la santé. *Arvato* devrait fournir des médicaments. C'est que l'entreprise entretient un réseau de distribution aux mailles serrées grâce auquel il livre quotidiennement des milliers de livres et de colis et 80% des téléphones portables allemands. Pourquoi ne pas avoir un seul fournisseur?

Dans une déclaration commune, *Arvato* et la municipalité de Würzburg déclarent qu'ils mènent des «pourparlers constructifs» et qu'ils feront connaître les mesures concrètes prises après l'analyse des résultats. Il serait intéressant de savoir comment il se fait qu'*Arvato* gère apparemment avec succès les deux comtés anglais en y réalisant des économies alors que l'entreprise échoue en Allemagne. *Arvato* refuse de répondre officiellement à la question mais laisse entendre que cela provient notamment de conditions différentes. On réussit en Angleterre parce qu'on y jouit d'une totale liberté d'entreprise et qu'on peut y reprendre les collaborateurs et les employés de manière flexible. *Arvato* décide de qui travaillera et quand. Cela répond très bien aux désirs de l'entreprise. En Allemagne, en revanche, *Arvato* ne peut pas reprendre les employés des communes. Pas encore. •

¹ Falko Müller: «Ausgerechnet Arvato», *brand eins*, 5/2009

² Hartmut Ostrowski: «Wir werden sicher nicht als Gefängnisbetreiber aktiv», *netzzeitung.de*, 23/3/2005

³ Bertelsmann Stiftung und Deutscher Städte- und Gemeindebund (Hg.): *Kommunale Dienstleistungspartnerschaften*, Gütersloh, 2007

⁴ Götz Hamann: «Wo geht es hier zur Zukunft?», *Die Zeit*, 8/11/2007

⁵ cf. note 3

«Souvenons-nous de ce que nous avons en commun»

Discours de Madame Micheline Calmy-Rey, Présidente de la Confédération, Cheffe du Département fédéral des Affaires étrangères, prononcé à l'occasion de la réunion de l'Albisgüetli de l'UDC zurichoise, Zurich, le 21 janvier 2011



Monsieur le Président,
Madame la Présidente
du Comité d'organisation,
Messieurs les Conseillers fédéraux,
Mesdames et Messieurs les Conseillers et
Conseillères nationaux et Conseillers et
Conseillères aux Etats,
Messieurs les Conseillers d'Etat,
Mesdames et Messieurs les Députés au
Grand Conseil et Conseillers communaux,

Mesdames, Messieurs,

Je viens d'apprendre que le conseiller national Hans Fehr a été tabassé par des manifestants. Cela ne va pas. Nous sommes ici pour combattre avec les paroles et pas avec les poings.

Tout d'abord, permettez-moi de vous remercier de votre invitation et de votre accueil ici à l'Albisgüetli. Winston Churchill affirmait: «Si deux personnes disent toujours la même chose, l'une d'entre elles est de trop.» Je vais donc m'efforcer aujourd'hui, à titre exceptionnel, de ne pas défendre le même avis que mon ancien collègue au Conseil fédéral Christoph Blocher.

Mesdames et Messieurs,

Le Schützenhaus, où nous nous trouvons, est un lieu traditionnel zurichois, sans aucun doute un endroit sûr où entreposer des armes, plus sûr en tout cas que tout autre endroit. Ici, les canons ont tonné à partir de 1898 et, depuis quelques années, il semblerait que ce soit à boulets rouges que l'on tire sur les

adversaires politiques. Certaines voix s'alarment: «L'Albisgüetli? Dieu du Ciel, non! Autant se jeter dans la gueule du loup!»

Je n'ai aucun problème à venir ici; on n'y trouve pas plus le loup que le diable, et de cornes on ne voit au pire que celles d'un bouc. J'avais en réalité l'intention d'arborer ce soir la tenue léopard que je portais au festival du film de Locarno. Mais j'ai eu pitié de Zottel, le pauvre bouc de l'UDC, que je ne voulais pas perturber inutilement.

La réunion de l'Albisgüetli est devenue un événement incontournable de l'UDC zurichoise. C'est pourquoi j'ai volontiers répondu à votre invitation. Elle me donne l'occasion – certains critiques diraient peut-être, entourée de bons patriotes –, elle me donne l'occasion donc, d'évoquer l'attachement à notre beau pays et l'engagement à son égard.

Je dois l'admettre, je vais à la rencontre ici, à l'Albisgüetli, d'une Suisse qui ne m'est pas très familière: Zurich, fief de Zwingli, le «Knabenschiesse», le bastion de l'UDC, le repli. Je représente une Suisse avec laquelle vous devez probablement vous sentir moins à l'aise: Genève, Rousseau, Calvin, une femme politique socialiste, l'ouverture.

Cela constitue-t-il une raison suffisante pour ne pas se parler?

La Suisse n'est pas soudée par une langue, une origine ou une religion. Ce qui nous unit, c'est la volonté de vivre ensemble. Ce qui fait notre cohésion, ce sont nos institutions politiques. Notre tradition de démocratie pacifique. Notre attachement à nos régions, à nos lacs, à nos villes, à nos villages et à nos montagnes. La volonté de répondre les uns des autres. La conviction de la nécessité de respecter les minorités. L'expérience qui nous a montré que le pluralisme et la diversité nous ont toujours permis d'aller de l'avant et continueront de le faire. Le patriotisme, c'est tout cela et bien plus encore. C'est sur cela que se fondent nos valeurs, lesquelles maintiennent l'unité de notre pays. Cela nous appartient, à nous tous. Nous sommes tous des patriotes qui avons l'amour de notre pays et de son peuple. En raison de sa diversité, justement. Parce que nous vivons dans un pays dans lequel différentes personnes de différentes cultures et parlant différentes langues



«Quand je me rends à l'étranger, je constate que notre pays est apprécié en tant que pays neutre, qui a su adapter la tradition des bons offices à l'époque actuelle. Si notre pays est apprécié, c'est parce que nous ne ménageons pas nos efforts dans la recherche de solutions, même dans les cas de conflits compliqués, parce que nous entretenons de bonnes relations avec pratiquement tous les autres Etats et parce que nous nous engageons dans l'aide humanitaire et la coopération au développement. Nous sommes respectés parce que nous défendons fermement nos intérêts et nous sommes appréciés parce que nous sommes ouverts aux compromis. Mais nous sommes aussi appréciés parce que nous ne suivons pas aveuglément l'un ou l'autre acteur politique et parce que nous œuvrons pour faire évoluer le droit à l'échelle internationale. Quiconque connaît l'histoire de notre pays le sait: le droit international est un droit suisse, décidé et développé en grande partie par la Suisse et dans son intérêt.» (photo thk)

ont bâti un Etat solide, un Etat qui protège ses citoyens et leur donne une patrie. Un Etat aussi, dans lequel les armes ne représentent pas une menace pour la population civile.

La Suisse n'a pas de frontières naturelles, pas plus qu'une langue ou une culture uniforme. La Suisse est la Suisse car elle en a la volonté. C'est ce qu'artistes et penseurs n'ont eu de cesse de souligner. Jeremias Gotthelf, dans «L'araignée noire», décrit de la façon la plus saisissante la peste qui s'abat sur la robuste population paysanne de l'Emmental, fauchant les vies. La mort et la désolation sont partout. Attentats terroristes, guerres, mondialisation, pauvreté ou bouleversements climatiques, ces risques ne connaissent pas de frontières. Ils ne sont toutefois pas une punition divine et Jeremias Gotthelf le savait déjà en son temps: il faut de la volonté pour lutter contre le fatalisme. Et cette lutte s'entend non pas de manière isolée mais solidaire.

Jean-Jacques Rousseau était le penseur suisse de la liberté politique, celui qu'invoquent aujourd'hui encore, de manière directe ou indirecte, tous les peuples qui aspirent à la liberté et à l'indépendance, des Balkans jusqu'en Palestine, du Caucase jusqu'en Afrique, d'Amérique latine jusqu'en Asie. Rousseau a posé le principe d'une appartenance de l'individu à une communauté indépendante et homogène et d'un statut de citoyen auquel il n'est permis d'accéder qu'en reconnaissant l'existence de valeurs communes. Il s'agit là d'une pensée suisse, dont l'impact s'est étendu au fil des siècles jusqu'à ce jour, et dont nous pouvons être fiers.

Avec Gotthelf, Rousseau et bien d'autres dans notre bagage historique, nous n'avons aucune raison d'éprouver de la crainte et de l'insécurité face aux épreuves de notre époque. Nous pouvons prendre ces problèmes à bras-le-corps, ensemble et dans un esprit d'ouverture sur le monde, en étant conscients de nos forces.

Quand je me rends à l'étranger, je constate l'intérêt considérable que suscitent notre système de santé, nos assurances sociales, notre système d'éducation, l'esprit novateur qui caractérise la science et l'économie de notre pays, notre capacité à assurer un haut niveau de sécurité intérieure à des coûts relativement bas et notre faculté d'intégrer les étrangers tout en préservant notre identité et nos traditions. Notre fédéralisme nous permet d'aborder les problèmes à des niveaux régionaux et de rechercher des solutions concrètes en collaboration avec toutes les personnes con-

cernées. Nous ne devons pas régler simultanément tous les problèmes partout: les cantons et les communes offrent à la sphère politique un espace permettant de tester les nouvelles mesures et les nouvelles idées dans un cadre limité. Les milieux économiques et scientifiques, les partis et les associations, les employeurs et les employés, les experts et les scientifiques, tous participent étroitement à la recherche de solutions. Cela permet de développer des solutions pragmatiques adaptées.

Quand je me rends à l'étranger, je constate que notre pays est apprécié en tant que pays neutre, qui a su adapter la tradition des bons offices à l'époque actuelle. Si notre pays est apprécié, c'est parce que nous ne ménageons pas nos efforts dans la recherche de solutions, même dans les cas de conflits compliqués, parce que nous entretenons de bonnes relations avec pratiquement tous les autres Etats et parce que nous nous engageons dans l'aide humanitaire et la coopération au développement. Nous sommes respectés parce que nous défendons fermement nos intérêts et nous sommes appréciés parce que nous sommes ouverts aux compromis. Mais nous sommes aussi appréciés parce que nous ne suivons pas aveuglément l'un ou l'autre acteur politique et parce que nous œuvrons pour faire évoluer le droit à l'échelle internationale. Quiconque connaît l'histoire de notre pays le sait: le droit international est un droit suisse, décidé et développé en grande partie par la Suisse et dans son intérêt.

En tant que présidente de la Confédération, j'aimerais qu'en 2011 nous gardions à l'esprit ces forces qui sont les nôtres. 2010 n'a pas toujours été une année facile. Notre pays a ressenti lui aussi les effets de la crise financière et économique. Si, selon les statistiques, nous nous portons mieux que d'autres, derrière les chiffres se cachent des personnes qui subviennent difficilement à leurs besoins. Chez nous aussi, il faut raviver la solidarité envers les plus démunis. Chez nous aussi, le clivage entre les riches et les pauvres se creuse. Chez nous aussi règnent le chômage et l'insécurité. Pour affronter ces problèmes et relever ces défis dans un esprit positif, nous avons besoin d'un gouvernement fort et uni, qui parle d'une seule voix. C'est en ce sens que je compte m'engager cette année, d'autant plus que la mondialisation réclame à grands cris une collaboration internationale.

Les graines de la violence en éclosion

Des milieux de gauche terrorisent l'UDC et leurs représentants depuis des mois. Ainsi, des gauchistes du Canton de Vaud ont empêché avec succès le parti suisse avec le plus grand électorat de tenir son assemblée des délégués à Lausanne. Nous avons résisté à la pression et tenu une assemblée digne en plein air. Des attaques de tagueurs contre des représentants de l'UDC dans le canton de Zurich et le fait d'allumer des voitures privées de représentants de l'UDC dans le canton d'Argovie sont d'autres «points culminants» des agitateurs gauchistes. Dans le canton d'Argovie en tout cas, il est clair qu'il s'agissait d'activistes qui font partie de la Jeunesse socialiste.

Par l'acte de violence physique du vendredi 21 janvier contre un conseiller national, un nouveau degré d'escalade a été atteint.

Il est suffisamment connu que beaucoup d'agitateurs proviennent du milieu des squatteurs qui occupent depuis des années illégalement des maisons et planifient leurs actions depuis là sans que le gouvernement de la ville de Zurich y intervienne de manière préventive.

Ce n'est pas un hasard si l'acte de violence s'est produit dans la ville de Zurich. Le gouvernement à majorité gauche-verte a, pendant des années, préconisé une politique du laissez-faire et a ainsi créé un climat où les extrémistes, les terroristes d'opinion et les criminels ont pu s'épanouir librement et se développer.

Si les politiciens gauche-verts pensent qu'il s'agit seulement d'une attaque contre un adversaire politique mal-aimé à

savoir l'UDC, ils ne reconnaissent pas la portée de telles actions! Il ne s'agit de rien de moins que d'une attaque contre notre démocratie directe, contre les droits fondamentaux garantis dans la Constitution, à savoir la liberté d'opinion et la liberté de rassemblement. Il s'agit finalement d'une attaque contre les piliers fondamentaux de notre Etat. Il reste à ajouter que par l'attaque contre la réunion de l'Albisgüetli on a également voulu empêcher le discours de la présidente de la Confédération.

L'UDC du canton de Zurich attend de la direction de police de la ville de Zurich qu'elle agisse préventivement contre ces agitateurs violents. Ces ennemis d'Etat couards et cagoulés doivent être découverts et démasqués avant de pouvoir devenir actifs une autre fois. Certes en général ce sont des représentants de l'UDC qui sont visés. Mais vous vous souvenez qu'il y a eu aussi un incendie d'origine criminelle contre le conseiller d'Etat Markus Notter.

Il faut procéder par tous les moyens possibles contre les ennemis de notre Etat. L'UDC attend du gouvernement municipal à majorité gauche-verte qu'il agisse enfin systématiquement et résolument contre le noyau dur des agitateurs et cela avec toute la rigueur de la loi. Si les autorités municipales n'arrivent pas à mobiliser la force nécessaire pour le faire, c'est le canton qui est invité à prendre en main ce travail par ensemble avec la police cantonale et le ministère public.

Source: Déclaration du groupe parlementaire UDC du Grand Conseil du 24/1/11

La Suisse, nation fondée sur la volonté

par Paul Widmer*

La Suisse multilingue n'est pas née le long des frontières linguistiques, mais en tant que démocratie «de bas en haut»: la haute auto-responsabilité des communes et des cantons était indispensable pour la naissance de la Suisse en tant que nation fondée sur la volonté. Le fédéralisme est également inéluctable pour l'existence de la Suisse.

La Suisse est le cas classique d'une nation fondée sur la volonté. Elle ne possède ni langue ni religion commune mais une volonté politique commune, qui la soude. Une nation fondée sur la volonté a besoin bien sûr d'un but. Il ne suffit pas de vouloir, on doit savoir ce qu'on veut. La volonté doit s'orienter vers quelque chose. De quoi s'agit-il en Suisse? Tout simplement: la liberté. Les Suisses allemands et les Romands, les Tessinois et les Rhétoromans, eux tous forment une nation afin de profiter d'un maximum de liberté politique. Si la liberté en Suisse n'était pas plus grande que celle existant dans les autres pays environnants, alors la nation fondée sur la volonté serait en danger.

Fédéralisme

Ce n'est pas facile de former une nation fondée sur la volonté. Au moins deux conditions doivent être remplies. La première concerne la forme de l'Etat. Sans fédéralisme, il n'y aurait pas de Suisse multilingue. Là où quatre langues et cultures cohabitent, la capitale doit être très prudente avec ses directives. La Suisse n'est pas un Etat décentralisé, mais un pays non centralisé, pas une démocratie de haut en bas mais une démocratie de bas en haut. Tous les Etats nationaux ont tendance à renforcer le pouvoir central. Il est plus difficile de soigner la société civile. Une démocratie vivante «d'en bas» suppose des citoyens prêts à prendre en grande mesure la responsabilité pour le bien commun. L'attitude soigneuse entre les Suisses parlant différentes langues est de partout digne d'attention. Les Suisses ne sont pas plus tolérants que d'autres

* Paul Widmer, ambassadeur, est représentant permanent de la Suisse auprès du Conseil de l'Europe et auteur du livre «Die Schweiz als Sonderfall. Grundlagen, Geschichte, Gestaltung.» [La Suisse un cas d'exception. Fondements, histoire, organisation] 2. Edit., NZZ-Libro, Zurich 2008



Entrée principale du Palais fédéral. «La Suisse en tant que nation basée sur la volonté s'est développée à l'encontre de la tendance européenne. Presque toutes les nations se sont formées autour d'une langue.» (photo thk)

peuples, mais ils ont de respect de l'autonomie des communes et de la souveraineté des cantons. C'est la recette de notre paix linguistique. La disposition anticentraliste soude la nation.

Ainsi, on en vient à la deuxième condition: Une nation issue de la volonté politique commune suppose une culture politique déterminée. En Suisse, celle-ci s'exprime – toutefois ces dernières années avec d'après égratignures – dans l'engagement des citoyens, l'auto-responsabilité, un penchant pour le processus consensuel et une politique extérieure retenue. Cette culture a évolué au fil des siècles. La solidarité nationale en Suisse au-delà des frontières linguistiques est passablement bien. Cependant, il y a deux évolutions problématiques. La première concerne le changement du terme de minorités. Celui-ci est réduit de plus en plus à la langue. Autrefois, cela plaisait à la Suisse de former une unité constituée de nombreuses minorités – «un Etat, deux religions, trois cultures et quatre langues». Il était important qu'il existe deux appartenances marquantes: la religion et la langue. Et ces deux ne se recouvraient

pas. La plupart appartenaient à une constellation quelconque constituant une minorité et à une autre constituant la majorité. C'est pourquoi, on pensait peu en Suisse en catégories majorité et minorité. Cela a changé. L'appartenance à une confession est devenue pratiquement insignifiante et la langue reste comme seul critère.

En outre, le profil particulier des cantons s'amenuise. Les parties du pays sont de plus en plus divisées en blocs linguistiques: ici la Suisse alémanique, là la Romandie, là-bas le Tessin. On enregistre avec une méticulosité pointilleuse, qui reçoit quelle part du gâteau étatique. Toutefois, les points communs au-delà des frontières linguistiques ne sont-ils pas souvent plus marqués qu'au sein de la communauté linguistique correspondante? Les Bâlois et les Appenzellois ou les Genevois et les Bas-valaisans n'ont pas forcément les mêmes intérêts. La réduction de la diversité confédérale à des blocs linguistiques est dangereuse.

Le deuxième grand risque part de la perte du prestige du Français. Le Français était autrefois une langue internationale: Aujourd'hui, elle devient de plus en plus ce

que l'Allemand était depuis toujours, à savoir une langue régionale importante. C'est un développement mondial, auquel la Suisse ne peut pas se soustraire. Cependant, elle ressent les effets plus fortement que les pays non francophones ou les pays francophones à part entière. Car la Suisse est dépendante du fait que ses habitants soient motivés à apprendre les autres langues nationales. En Romandie, l'allemand a toujours eu peu de prestige. L'envie des élèves à apprendre l'allemand est par conséquent faible. Maintenant, des conditions semblables menacent en Suisse allemande. Avec la dominance de l'anglais, beaucoup considèrent comme inutile d'apprendre le français. Ainsi, le risque que les Suisses se détachent les uns des autres s'accroît peu à peu. Pour y obvier, l'apprentissage d'une deuxième langue nationale doit, dans notre pays, appartenir à chaque curriculum de formation. – Finalement, la Suisse ne doit jamais oublier une simple règle, au moyen de laquelle elle a toujours fait de bonnes expériences: La plus grande communauté linguistique devrait se comporter généreusement à l'égard des plus petites, leur accorder dans la vie politique plus que seulement la proportion correcte. Cela paraît être simple, c'est simple en fait. Cependant, combien de conflits de minorités auraient pu être épargnés, si cette simple règle avait été appliquée?

Droits politiques et liberté

La Suisse en tant que nation basée sur la volonté s'est développée à l'encontre de la tendance européenne. Presque toutes les nations se sont formées autour d'une langue. Pas la Suisse. Le noyau de la nation est formé ici par les droits politiques, la liberté politique. La langue se situe au second plan. La Suisse multilingue a pu cependant naître parce qu'elle n'est jamais tombée dans le tourbillon de l'absolutisme. Elle a toujours été – parfois plus ou parfois moins – une démocratie «de bas en haut» et a tenu à la haute autonomie des communes et des cantons. Le fédéralisme a été, pour la naissance de la Suisse en tant que nation basée sur la volonté, une condition sine qua non. Il en va de même pour sa préservation.

Source: Avec l'aimable autorisation de la *Neuen Zürcher Zeitung*: NZZ du 27/1/11

(Traduction *Horizons et débats*)

«Souvenons-nous de ce que nous ...» suite de la page 7

Mesdames et Messieurs,

Gérer avec succès la collaboration internationale est aujourd'hui la clé de la souveraineté. La souveraineté ne peut nous conduire à nous replier dans nos montagnes et à ériger des remparts autour de nous. Ce n'est pas ainsi que nous réglerons les problèmes auxquels nous sommes confrontés. Et nous ne les réglerons pas non plus en nous réfugiant dans un passé idéalisé. Nous savons que ces problèmes et ces défis sont là et ils se fraient un chemin dans nos vies à tous les niveaux. L'isolement n'est pas une option. Nous devons profiter des marges de manœuvre dont nous disposons pour développer des solutions adaptées à notre époque et modérer notre espace en étroite collaboration avec nos voisins européens.

Certaines questions revêtent une importance particulière pour la Suisse:

- Premièrement: notre relation avec l'Union européenne. La politique actuelle, la libre circulation des personnes et Schengen ont permis à la Suisse de réaliser ses objectifs de prospérité et de sécurité, voire de les dépasser. L'accès au système d'informations Schengen a rendu les contrôles plus rapides et plus efficaces. Par contre, le bilan est mitigé pour ce qui touche à l'indépendance et à la souveraineté de notre pays. Nos relations avec l'UE ne doivent pas être basées sur le principe de l'adaptation autonome de notre législation au droit communautaire. Nous voulons que cette année soit l'occasion de dynamiser la voie bilatérale. Notre but est de négocier pour notre économie un accès optimal au marché européen. Nous souhaitons fonder nos relations avec l'UE sur une base plus stable. Et cela nécessite de créer un nouveau cadre institution-

nel, qui permette de concilier les intérêts de la Suisse, désireuse de conserver son autodétermination tout en ayant accès au marché européen, avec ceux de l'UE, qui vise une harmonisation des règles en vigueur dans le marché intérieur.

- Deuxièmement: Les relations avec nos voisins, y compris sur le plan fiscal. Actuellement, nous sommes en train de négocier un impôt libérateur avec l'Allemagne et la Grande-Bretagne, afin de régulariser le passé et de régler l'avenir dans le domaine fiscal. Il s'agit également des relations transfrontalières. La majorité des cantons helvétiques ont des frontières avec l'étranger, que traversent chaque jour 220 000 frontaliers, 1,3 million de personnes et près de 700 000 véhicules. Ces relations importantes doivent être structurées. Bien entendu, il s'agit aussi de l'aéroport de Zurich.
- Troisièmement: Nous voulons préserver notre influence et nos intérêts dans les institutions globales, en contribuant à résoudre la crise financière et en conservant notre poids dans les institutions de Bretton Woods.
- L'année 2011 mettra à l'épreuve notre capacité de performance et notre volonté de nous impliquer dans la résolution des problèmes globaux. Les crédits-cadres pour l'aide humanitaire, la coopération au développement, l'aide aux pays de l'Est et la politique de paix doivent être renouvelés. J'aimerais pouvoir compter sur tous les partis au Conseil fédéral pour reconduire et développer ces activités couronnées de succès et internationalement reconnues de la politique extérieure suisse.

Mesdames et Messieurs,

A terme, se perdre dans de faux problèmes et mesurer notre politique étrangère à l'aune

des campagnes électorales suisses sonnera le glas de notre crédibilité internationale et desservira nos intérêts.

Nous pouvons par contre étendre notre influence en nous engageant, en cessant de pleurer sur notre sort et de nous plaindre du reste du monde, en misant, avec réalisme et confiance, sur les atouts de notre pays et sa tradition, et enfin, en réalisant que nous pouvons aussi nous servir de ces atouts, dans notre intérêt, à l'extérieur de nos frontières.

Le monde n'attend pas de la Suisse qu'elle se fasse oublier mais au contraire, qu'elle prenne sa place. Il veut que nous lui montrions ce qui a fait la grandeur de la Suisse: son pragmatisme et son équilibre, sa capacité au compromis, son sens de la solidarité et son engagement, et enfin sa culture de la participation politique et du débat démocratique. Ce dont le monde n'a pas besoin, en revanche, et ce dont ce pays, lui non plus, n'a que faire, ce sont la marginalisation et l'exclusion, la xénophobie, l'avarice et l'agressivité. Aucune de ces caractéristiques n'a fait la réussite de la Suisse.

Mesdames et Messieurs,

Jeremias Gotthelf nous a montré, dans ses histoires de la vie paysanne en Emmental, à quoi conduisent l'égoïsme, les querelles et le mépris de ses voisins. Aujourd'hui, le message de Gotthelf est toujours vrai: ce n'est pas en se fermant au monde et en rejetant, voire dépréciant ses voisins que la Suisse deviendra plus grande et plus prospère. Un pays fort et sûr de lui comme le nôtre n'a pas besoin de cela.

On dit souvent, en parlant de la globalisation, que le monde est un village. Si c'est vraiment le cas, alors je suis convaincue que la Suisse doit, dans le respect d'une tradition toute helvétique, participer à la vie de ce vil-

Appel contre la violence physique en politique

Les quatre plus grands partis gouvernementaux, UDC, PS, PLR et PDC condamnent la violente agression à l'encontre du conseiller national Hans Fehr à Zurich vendredi soir. Une telle attaque en est également une contre la démocratie. La liberté d'opinion et la liberté de mouvement sont des droits fondamentaux et des piliers de la Suisse.

La violence physique en politique n'a pas lieu d'être. Malgré une argumentation dure et parfois des attaques violentes, les différents politiques doivent toujours rester au niveau verbal. La force et la menace n'y ont pas de place – la peur ne fait jamais avancer la prise de conscience ni le débat.

La Suisse est fière et avec raison que même les plus hauts fonctionnaires peuvent se déplacer librement dans tout le pays et sans protection personnelle. Et cela ne doit pas changer!

Union démocratique du centre UDC
Parti socialiste suisse PS
Les Libéraux-Radicaux PLR
Parti démocrate-chrétien suisse PDC

lage, se rendre à l'assemblée de la commune, s'impliquer dans la vie locale, s'acquitter parfois, malheureusement, de quelques taxes et participer aux exercices des pompiers. Car après tout, qui sait? Il se peut qu'un jour nous ayons nous-mêmes besoin de l'aide de ce village.

Je vous remercie de votre attention.

Source: Département fédéral des Affaires étrangères DFAE